

*La mémoire oubliée; le refus de se rappeler!*

*La haine d'une proportion de Québécois d'origine,*

*« Les Nous »,*

*envers des gens différents,*

*« Les Autres » !*

*Les Éditions J-P Chabot*

# Table des matières

Remerciements .....	3
Introduction.....	4
Chapitre 1 .....	16
Chapitre 2 .....	18
Chapitre 3 .....	29
Chapitre 4 .....	37
Chapitre 5 .....	55
Chapitre 6 .....	74
Chapitre 7 .....	80
Chapitre 8 .....	92

© Jean-Pierre Chabot 2009  
1009449

## Remerciements

*Je remercie chaleureusement Francine, ma conjointe, pour sa patience et son support pendant mes recherches qui ont duré des décennies. Pendant cette période d'étude, je n'étais pas toujours disponible pour elle. Les points de vue que je développe dans mes livres ne sont pas venus comme par enchantement. J'ai dû étudier très longtemps pour en arriver à une pensée approfondie, à une philosophie de vie conforme à la réalité vérifiable. Mon savoir, je ne l'ai pas acquis à l'école; je l'ai appris chez moi, tout en travaillant pour survivre. Les lecteurs découvriront pourquoi en lisant ce livre. Donc, merci à toi Francine, pour ton soutien.*

*Je remercie aussi mon fils Joël ainsi que son épouse Nicole. Comme je ne maîtrise pas parfaitement le français écrit, Joël accepte de revoir mes textes et de faire une correction tout en respectant mon style particulier. Je tiens à ce style unique, ce handicap causé par les plus grands hommes du Québec des années 50 et 60. En bout de ligne, la honte retombe sur eux. Cette faiblesse de ma part n'est pas parce que j'ai un quotient intellectuel inférieur; elle est due au fait que je n'ai eu accès aux écoles publiques francophones du Québec que pendant 43 mois durant ma vie d'enfant. De plus, Joël et Nicole m'aident aussi sur le plan technique avec ma maison d'éditions sur internet. Donc, merci à Joël et Nicole.*

*Jean-Pierre Chabot*

## Introduction

Je présente à mes compatriotes une tragédie que j'ai vécue et que j'essaie de faire connaître depuis plus de 15 ans. Comme le sujet est tabou, mes concitoyens ont beaucoup de difficulté à entendre cette dénonciation. Les Québécois d'origine, blancs, francophones et catholiques, même s'ils sont non pratiquants, se sentent attaqués par mes propos. Cependant, si je ne dénonce pas, je n'obtiendrai jamais réparation. Qu'est-ce qui est le plus important ? Préserver la susceptibilité des petites natures, ou dire la vérité même si cela fait honte à mes compatriotes coupables, souvent par complaisance envers les plus puissants.

Au départ, je dois dire que le sujet est tabou, donc il est gênant pour les citoyens concernés d'en parler, ou encore d'en entendre parler. J'ai remarqué la même gêne chez les autres ethnies quand j'ose parler de ce genre de sujet les concernant.

Par exemple, les puristes de la langue. Ces « gens » n'excitent pas les émotions qu'au Québec avec le français. J'ai entendu à la radio, chez Corus au 98.5 FM, si mon souvenir est bon, un professeur qui enseignait la langue arabe. Il expliquait à l'animateur que le meilleur moyen pour ensei-

gner l'arabe, c'était de se servir du Coran. La logique du professeur était implacable. Il était un grand croyant et l'Islam était la base de ses convictions. Il expliquait donc que l'apprentissage de la langue, à partir du Coran et de leur religion, permettait aux étudiants d'apprendre en même temps les références des mots et des concepts. Les étudiants avaient donc tous les mêmes références dans l'expression de leurs idées. Cette méthode unissait les étudiants et tous les croyants en même temps car ils avaient des indications communes. Avec cette méthode, il n'y a pas de place pour l'interprétation, donc pas de place pour les débats. Allez donc dire à de grands croyants islamistes que cette méthode est dépassée, pour ne pas dire antique, et vous verrez que ces gens vont trouver votre sujet tabou, pour ne pas dire, proscrit.

La réalité dans l'apprentissage d'une langue, c'est de connaître l'origine des mots. Il faut savoir la racine des mots et leurs dérivés. Ceci est l'étymologie des mots. C'est-à-dire, l'évolution, les changements, la transformation, le processus, etc., des mots en relation avec les autres humains vivant ailleurs. Une langue est toujours en mutation. Cependant ne le dites pas aux puristes de ce monde car ils auront peur de perdre le contrôle sur leurs troupeaux respectifs. N'oublions

pas que « LA MÉTHODE » pour unir un grand groupe d'humains, c'est la langue et la religion.

Malgré tout, les croyances devraient être respectées par tous les regroupements humains évolués. Pour moi, dans cette réflexion, les croyances doivent être inviolables. Les individus doivent être respectés dans leurs croyances. Ici se développe le « PARADOXE » !

Je viens d'ouvrir une porte qui donne sur un jardin d'épines. Moi qui ai été exposé à ce jardin, je peux vous dire que seulement les gens vraiment nobles de cœur peuvent respecter les croyances des autres. Quand il s'agit des croyances, les débats peuvent devenir rapidement des champs de bataille. C'est comme si les hommes n'étaient pas assez évolués. Je vous donne l'exemple d'un couple, ou encore de frères et sœurs, bref, de gens proches, qui partagent la même maison. Vous pouvez voir des individus entêtés, s'obstiner, qui s'attachent avec énergie à une idée fausse, qu'ils croient véridique mais qui, en réalité, est complètement incorrecte. La querelle peut être aussi infantile que le nom d'un personnage dans un film quelconque et la bagarre peut durer des heures. Heureusement ici, le débat peut être réglé rapidement. S'il s'agit d'un film par exemple, il suffit de consulter internet pour avoir les références vérifiables.

Imaginez quand ce sont des gens inconnus appartenant à des religions différentes qui s'obstinent sur une croyance quelconque avec laquelle il n'y a pas de référence à se rattacher. Par exemple, la résurrection du Christ. Pour un grand croyant juif, le Christ n'est pas encore venu. Pour un grand croyant chrétien, le Christ est venu il y a environ 2 000 ans ! Comme il s'agit d'une croyance profonde et non vérifiable, la querelle existera ad vitam aeternam. C'est ce qui arrive maintenant autour du monde avec le Judaïsme intégriste, l'Islam Intégriste et le Christianisme Intégriste, composé de centaines de regroupements chrétiens à travers le monde. Tous ces croyants S'OBSTINENT SUR DES CROYANCES PROFONDES NON VÉRIFIABLES ! QUELLE ABSURDITÉ ! Les pseudos livres sacrés ne sont pas des références valables.

J'ai grandi avec un regroupement religieux chrétien, les Témoins de Jéhovah. Les Témoins de Jéhovah sont une petite religion chrétienne venue d'une division entre les Adventistes au milieu des années 1870. Ce genre de regroupement chrétien est très nombreux aux États-Unis. Ils ont tous une base comparable. Les concepteurs s'organisent pour développer de légères différences entre les croyances et les disciples naïfs passent le reste de leurs vies à s'obstiner avec

les autres regroupements religieux sur des virgules et des points-virgules. Quand ce n'est que du verbiage, la nature de la querelle reste sans importance. Ce ne sont que des croyants qui s'amuse à s'obstiner. Cependant, quand les différents deviennent sérieux pour un groupe mieux structuré dans son milieu social, le regroupement le plus faible risque de perdre des plumes. Il y a des croyants qui sont prêts à tuer pour ne pas être mis en doute. Le « Bon Dieu » déteste les gens qui doutent de lui ! Il aime massacrer ces humains arrogants ! Oui, Dieu est Bon !

Malgré tout, dans les pays évolués, les croyances religieuses sont respectées. J'ai prouvé que le Québec des années 1950, 1960 et 1970, voire jusqu'en 1980, n'était PAS évolué en refusant nos droits de croyances. Ce qui m'est arrivé, c'est que j'ai été expulsé des écoles publiques francophones du Québec, de 1953 jusqu'en automne 1957, donc quatre longues années sans études primaires. J'ai recommencé de septembre 1957 jusqu'en juin 1960, donc 2 ans et 9 mois. En septembre 1960, j'ai été à nouveau expulsé des écoles publiques françaises du Québec et cette fois, pour toujours. La totalité de mes études aux écoles publiques françaises du Québec est de 43 mois. Les responsables du Ministère de l'Instruction Publique ont dit à mon père qu'ils étaient en droit

d'agir ainsi puisqu'il y avait des écoles anglaises dans notre nouvel environnement.

Mes compatriotes Québécois ne me croient pas quand je leur raconte mon histoire. Ils ont de la difficulté à se rappeler comment était le Québec des années 50 et 60. J'irais même jusqu'au début de 1980 puisque mes enfants ont eu des difficultés jusqu'au moment où davantage d'enfants pouvaient suivre les cours d'enseignement moral à la place des cours de religion. Ce n'est pas facile à dénoncer, même pour moi qui suis une victime de cette période de noirceur, de prendre conscience que nous vivions sur un territoire carrément arriéré. L'Église catholique, qui contrôlait tout le milieu social du Québec, ne respectait pas les croyances des « AUTRES » ! Nous, Québécois, étions collectivement arriérés, comme de nos jours dans les pays de dictature religieuse.

J'ai commencé à faire des recherches plus sérieuses afin de trouver des preuves vérifiables. Je voulais aller plus loin que mes souvenirs. Par exemple, je ne me souvenais plus si j'avais été expulsé des écoles françaises pour la deuxième fois, en 1959 ou en 1960. Je n'avais plus de référence à laquelle me raccrocher. Puis, à un moment donné, je me suis rappelé que la deuxième fois où j'ai été expulsé des écoles françaises, mon père était déménagé de Lamorendière à Val

d'Or. Dans cette ville, il avait construit une maison sur la rue Brochu, au 574. Je me suis rendu à Val d'Or et, à l'Hôtel de Ville, j'ai eu les informations. La maison du 574 Brochu a été construite durant l'été 1960. Voilà une référence vérifiable. Donc, j'ai été expulsé des écoles publiques francophones du Québec, pour une deuxième fois, en septembre 1960.

Maintenant, je devais trouver la référence vérifiable de mon expulsion des écoles publiques francophones du Québec. Je me souvenais que mon père avait entrepris un procès contre le Ministère de l'Instruction Publique du Québec en 1954. Je le savais mais je ne pouvais pas le prouver. J'ai donc été à Amos, ville où le procès eu lieu. N'oublions pas que je devais faire environ 650 kilomètres pour cette vérification puisque je demeurais à St-Hyacinthe à ce moment.

Je me suis rendu au Palais de Justice d'Amos et j'ai expliqué ce que je voulais à la secrétaire qui m'avait répondu. Elle était consternée d'apprendre que dans un passé récent, des enfants Québécois avaient été expulsés des écoles publiques francophones du Québec. La personne était honnête et elle fit des recherches sérieuses concernant mon affaire. Elle n'a trouvé qu'une vingtaine de pages concernant le procès Chabot. Malheureusement pour moi, elle me dit que les autres documents devaient se trouver à Rouyn-Noranda.

Comme je n'avais pas l'argent pour rester encore quelques jours de plus en Abitibi, je suis revenu à St-Hyacinthe mais cette fois, avec une partie des documents, dont le numéro de dossier, 9434, qui disait que Glen How était l'avocat des Chabot et que Charles-Noël Barbès était l'avocat des représentants des écoles publiques françaises du Québec. Cela prouvait qu'un procès avait eu lieu concernant l'expulsion d'enfants des écoles publiques francophones du Québec.

J'ai été découragé quelques semaines car un homme dans ma position n'était pas assez riche pour se payer une enquête en profondeur. Comme d'habitude, je me suis plaint sur mon sort d'homme ignorant, mais comme d'habitude aussi, je me suis dit : « Non, personne ne réussira à me soumettre ! » J'ai repris courage et j'ai fait des recherches. J'ai trouvé l'adresse des Archives Nationales du Québec. Cela m'a donné de l'espoir.

Comme à ce moment-là, internet débutait, je communiquais par la poste ou par téléphone. Les informations que j'avais besoin entraient au compte-gouttes; c'était long et pénible. Malgré tout, je m'occupais toujours à faire des recherches. Je me disais que si je persistais, un jour j'aurais une chance de réussir. Si je lâchais, c'était comme un suicide intellectuel.

J'ai communiqué par écrit avec les Archives de Rouyn-Noranda et on m'a dit que ces documents ne s'y trouvaient plus, qu'ils se trouvaient probablement Montréal. J'ai donc communiqué avec les Archives de Montréal à l'adresse que les gens de Rouyn m'avaient donnée. À Montréal, on m'a répondu qu'il n'y avait rien concernant cette affaire. Dans la réponse qu'on m'a faite, il y avait une adresse de retour et un numéro de téléphone. J'ai donc téléphoné à ces gens. Je vous avoue que j'avais perdu confiance en ces individus. Je croyais qu'ils me mettaient des bâtons dans les roues car mon enquête risquait de faire ressurgir à la mémoire collective des Québécois un côté sombre et honteux de certains détails de notre histoire collective de « pures laines ».

Quand j'ai téléphoné aux Archives de Montréal, j'étais décidé à ne pas me laisser faire. J'ai eu au bout du fil un homme qui était informé sur mes recherches. C'est probablement lui qui m'avait répondu par écrit. J'ai été surpris par sa gentillesse. Il m'expliqua que ces documents anciens pouvaient avoir été détruits ou encore traités dans les Archives Nationales du Québec. Si ces documents avaient été perçus comme importants par les archivistes, probablement qu'ils seraient informatisés? Bref, l'archiviste de Montréal ne pouvait pas m'aider mais, m'a-t-il dit, « je vais vous mettre en

liaison avec un archiviste senior à Québec, Monsieur Pierre-Louis Lapointe, archiviste et historien ». Il me demanda d'attendre quelques semaines avant de communiquer avec lui. C'est ce que je fis.

Quelques semaines plus tard, j'ai téléphoné à Monsieur Lapointe et il m'a dit qu'il était au courant de cette histoire d'expulsion des écoles catholiques. Monsieur Lapointe était d'une affabilité remarquable. C'est comme s'il voulait me démontrer que je n'avais pas de raison pour ne pas avoir confiance aux archivistes du Québec. Je lui ai expliqué mon cas de long en large. À la fin, Monsieur Lapointe m'a demandé mon adresse postale et il m'a dit qu'il m'enverrait les documents qui me donneraient accès à toutes ces archives concernant mon histoire. Par contre, je devais me rendre à Ste-Foy, aux Archives Nationales du Québec. Quelques semaines plus tard, je recevais chez moi les laissez-passer qui indiquaient avec précision les documents que je devais étudier.

Je me suis rendu à Ste-Foy, à l'Université Laval, au pavillon Casault, qui est l'emplacement des Archives Nationales du Québec et, à ma grande surprise, j'y ai découvert trois caisses de documents qui traitaient du procès que mon père avait entrepris en 1954 et qui était aussi mon procès, puis-

que j'y témoignais pour ma propre défense. Il y avait tellement de documentation que je ne savais pas par quel bout commencer. J'ai donc pris environ une année pour me rendre régulièrement aux Archives Nationales afin de prendre connaissance le plus possible de mon histoire vérifiable. Quand j'ai découvert les procès verbaux du procès Chabot, j'avais enfin les documents qui prouvaient hors de tout doute la véracité de mon histoire. Les intellectuels Québécois, soumis à l'Église catholique, ne pourraient plus cacher au peuple et au monde ce qui avait été fait dans la province de Québec à des enfants innocents comme moi.

Je vous présente après ce paragraphe, une partie des procès verbaux ainsi que le jugement rendu en août 1957. Vous remarquerez que le Ministère de l'Instruction Publique, l'Église catholique ainsi que le « Politique », ne sont pas nommés. Les gens qui sont identifiés sont les commissaires d'écoles de Lamorendière, les témoins, la maîtresse d'école, mademoiselle Hélène Cardin, ainsi que les juges et les avocats. C'est comme si les véritables responsables ne voulaient pas être identifiés. Pour mettre en toute évidence que le Ministère de l'Instruction Publique ainsi que le clergé étaient derrière ces expulsions massives d'enfants non catholiques des écoles publiques francophones du Québec,

lisez le document identifié sous le nom de : P-2, P-6, et P-9 aux pages 132 et 137 des procès verbaux. Ces documents font la preuve que les commissaires de Lamorendière ne prenaient pas de décisions finales.

## Chapitre 1

### **Le procès Chabot**

*Cajetan Chabot contre Les Commissaires d'école de Lamorendière*

Vous trouverez dans le document référé au lien ci-bas la copie d'une partie des procès verbaux (1954 et 1955) ainsi que du jugement rendu en faveur des Chabot (1957) :

[http://leseditionsjpchabot.com/textes/Proces\\_Chabot-Corrige-plus-Aparte.pdf](http://leseditionsjpchabot.com/textes/Proces_Chabot-Corrige-plus-Aparte.pdf)

Ce procès a fait jurisprudence au Québec et a fait par la suite l'objet d'études pour l'examen du barreau.

Le Ministère de l'Éducation de l'époque a expulsé tous les enfants non catholiques des écoles publiques francophones et ceci, dans tout le Québec.

Je suis Jean-Pierre Chabot, victime dans cette affaire. Je présente ce document aux lecteurs simplement pour prouver la véracité de mon histoire.

Je présente les photocopies d'une partie des procès que je considère comme étant le mien puisque cette injustice a été une bataille, ma vie durant. Dans les pages des procès verbaux, j'ai fait le choix de quelques personnages principaux qui permettra aux lecteurs d'avoir une vision globale de ces événements.

Vous remarquerez que dans les procès verbaux, les noms des personnages ainsi que les dates, sont inscrites dans le

haut du document. Une partie du procès verbal de 1954 a été présidé par le Juge Drouin qui, pour des raisons personnelles, n'a pas voulu rendre jugement. Il a été remplacé par le Juge Choquette qui, lui, a rendu jugement contre les Chabot.

Il y a eu appel et, en 1957, le jugement a été rendu en notre faveur par un comité de sept juges. Le Président était le Juge Pratte.

L'avocat des Chabot était Glen How. L'avocat des commissaires de Lamorendière était Charles Noël Barbès. Je me souviens de ce dernier comme étant un personnage cruel puisqu'il a essayé de m'intimider en criant après moi en plein tribunal. Pourtant je n'étais qu'un enfant de neuf ans qui subissait une injustice. J'étais carrément une victime! Ceci est vérifiable aux pages 116 et 117 du procès verbal. Cet homme criait après moi comme si j'étais un criminel !

Vous remarquerez la haine et la colère que ce procès pouvait susciter. À cette époque au Québec, le catholicisme régnait et les gens qui appartenaient à une autre religion étaient considérés comme des créatures grotesques et méprisables. Ils perdaient leur droit de citoyen. La liberté était inconnue et la dictature religieuse se manifestait. Ces documents en sont la preuve! Les religieux qui contrôlaient le « politique » travaillaient à structurer une « NATION PURE » (blanche, francophone et catholique)! Est-ce que cela vous sonne des cloches ?

J'écris ces lignes en juin 2007. Bien à vous,

Jean-Pierre Chabot

## Chapitre 2

Vous voyez, compatriotes québécois, j'ai été attaqué par des gens en charge de notre pays, des gens à qui nous avons élevé des monuments. Ces pseudos grands hommes, avec toute leur influence, ont tenu cachée cette histoire honteuse. À plusieurs reprises, j'ai demandé des excuses publiques par courriel au Cardinal Jean-Claude Turcotte, à l'Archevêché de Montréal. Comme prévu, je n'ai jamais eu de réponse. Le Cardinal joue au brin de mil et il penche la tête au sol quand la tempête souffle trop fort. Il attend que ça passe. Il refuse de me faire des excuses au nom de l'Église catholique car s'il le faisait, cela prouverait qu'il connaît cette action méprisante contre des enfants québécois complètement innocents. Le but de ces gens responsables de ces actes grotesques contre des enfants, c'était de faire en sorte que personne n'apprenne la vérité. Aujourd'hui, je suis le seul à dénoncer directement cette injustice honteuse commise contre moi et d'autres enfants innocents. Ce que je vous écris présentement est vérifiable dans les documents en provenance des Archives Nationales du Québec. Les hommes inhumains qui m'ont fait du mal, à moi ainsi qu'à

des milliers d'autres enfants, sont encore dans notre mémoire collective et leur influence se manifeste toujours.

Voyons ensemble, à partir du procès Chabot ci-haut présenté, quelques citations qui prouvent hors de tout doute le côté « Taliban » de notre regroupement humain. Remontez dans le procès et allez jusqu'à la page 68 des procès verbaux, dans « EXAMINATION IN CHIEF, CONTRE-INTEROGATOIRE, May le 17, 1954. Plaintiff CAJETAN CHABOT. Voyez dans le premier paragraphe, à la hauteur de l'espace # 10, à la fin du paragraphe, la réponse à une question de mon père qui est celle-ci : « Comme ça, vous refusez que mes enfants aillent à l'école » ? Le Commissaire Georges Garceau répondit avec de la haine dans le ton : « Oui, et à l'unanimité à part de ça ! » Pour ces gens, il fallait que tout le monde soit pareil comme des abeilles. C'est la raison pour laquelle je dis qu'ils se comportaient comme des Talibans, pour ne pas dire, des arriérés.

Je n'ai pas pu trouver de document qui incriminait le gouvernement Duplessis ou l'église catholique ailleurs que dans mon procès. C'est comme si les gens en poste de pouvoir donnaient leurs ordres verbalement et que tout le monde obéissait au doigt et à l'œil, comme dans une dictature.

Maintenant, allez à la page 76 des procès verbaux, au témoignage d'Hélène Cardin, et descendez jusqu'à l'espace # 40. Dans ce paragraphe, il y a le sous-entendu que le Ministère de l'Instruction Publique donnait ses directives à la Commission Scolaire de Lamorendière. À l'espace # 20 de la page 82, Mme Cardin répond à la cinquième question de cette page qu'elle devait parler de la situation avec la commission scolaire. Donc, les ordres venaient de plus haut.

Continuons plus en avant dans cette exploration et allons à la page 100 des procès verbaux du procès Chabot, avec le témoignage de NAPOLÉON LÉTOURNEAU. Descendez jusqu'aux espaces 40 et 50. Vous verrez très bien en lisant ces deux derniers paragraphes que les commissaires de Lamorendière attendaient les instructions du Ministère de l'Instruction Publique du Québec pour prendre leurs décisions. À la page suivante, espace # 20, Monsieur Létourneau répond bien à la sixième question que l'ensemble de la population désirait notre expulsion de l'école. Ils acceptaient en toute conscience de faire du mal à des enfants pour une question de croyance. Quels Talibans !

Maintenant, je vous demande d'aller à la fin des procès verbaux, dans la partie III, désignée sous le nom de « EXHIBITS », en français, « pièces à convictions ». Voyez à la

page 132 la pièce à conviction P-2, écrite le 8 décembre 1953. Vous avez la preuve que le Ministère de l'Instruction Publique était impliqué dans ce dossier. P-2 a été envoyé à Mme Cardin, deux jours avant mon expulsion de l'école.

Sur la même page, vous avez aussi la pièce à conviction P-9. Ce document a été écrit le 17 décembre 1953, soit 9 jours après la pièce à conviction P-2. Le commissaire G. Boisvert confirme que Mme Cardin nous a expulsés de l'école, mon petit frère et moi.

À la page 133, vous avez la pièce à conviction P-8. Ce document fait la preuve que mon père, Cajetan Chabot, était citoyen et contribuable et qu'il payait ses taxes scolaires, comme les autres citoyens québécois.

Plus loin à la page 137, vous avez la pièce à conviction P-6, écrite le 2 mai 1954. Ce document fait la preuve que les commissaires de Lamorendière n'ont pas pris les décisions dans l'affaire Chabot. C'est le Département de l'Instruction Publique qui décidait. Donc, l'Église catholique avait la main mise sur les réseaux scolaires du Québec. Ces religieux, à ce niveau, contrôlaient les politiciens.

Maintenant, allez à la fin des procès verbaux, à la page 10 du deuxième jugement, identifié sous le # 5156. Ce jugement a été rendu à Québec, en août 1957, par les juges,

Casey, Hyde, Rinfret, Martineau, Taschereau, Owen, et présidé par le juge Pratte. Le paragraphe de 12 lignes au milieu de la page explique que mon expulsion des écoles publiques du Québec était une erreur. Donc, j'ai subi des préjudices qui n'ont jamais été reconnus.

Voici les preuves irréfutables dont je peux me servir pour prouver mon histoire. Vous aurez remarqué que les responsables au Ministère de l'Instruction Publique ont tout fait dans l'ombre. Sans mon procès, je ne pourrais rien prouver. Ces lâches ont tous travaillé en catimini.

J'ai cherché ailleurs des documents qui pouvaient prouver la façon de faire du Ministère de l'Instruction Publique du Québec de l'époque, qui expulsait des enfants non catholiques ou encore, des enfants venus d'ailleurs, d'autres ethnies. Je n'ai jamais trouvé de tels documents. C'est comme si le « Dictateur » donnait ses ordres verbalement pour ne pas laisser de trace de ses interventions.

En faisant des recherches sur internet, j'ai trouvé un document créé par Jean Cournoyer, ancien fonctionnaire au gouvernement du Québec et Ministre du travail sous le gouvernement de Robert Bourassa au début des années 1970. Pendant des années, il fut animateur à des émissions d'affaires publiques. Bref, un homme d'envergure. Pour moi,

un *Gentleman*. Jean Cournoyer a créé un dictionnaire très intéressant : « La mémoire du Québec ». Il a aussi des documents accessibles sur internet en provenance de son dictionnaire. Voici un ouvrage qui a un certain rapport avec mon affaire.

## Québec (province). Scandales. Affaire Roncarelli

Un article de la Mémoire du Québec.

- **Histoire –**

**1933** (3 octobre) 158 personnes débarquent à Québec et distribuent en une heure et trente minutes 45 000 brochures de 3 titres différents. (27 octobre) La ville de Québec adopte un règlement en vertu duquel la distribution d'imprimés est illégale à moins d'avoir été autorisée par le chef de police.

**1937** Le Parlement de Québec adopte la Loi de la propagande communiste au Québec (Loi du cadenas) sur proposition de Maurice Le Noblet Duplessis, premier ministre et procureur général de la province ; en vertu de cette loi, nul ne peut utiliser sa maison pour propager le communisme ou le bolchévisme de quelque façon que ce soit ; de plus, la police peut sans mandat saisir et détruire toute publication qu'elle considère suspecte au regard de cette loi.

**1945** (9 septembre) Plus de 1 000 personnes s'attaquent aux participants d'une assemblée des Témoins de Jéhovah à Châteauguay. (16 septembre) 17 Témoins sont arrêtés à Châteauguay pour avoir distribué des circulaires sans permis ; plus 1 500 personnes s'en prennent à des Témoins et en particulier à Frank Roncarelli, un restaurateur de Montréal et Témoin lui-même. Des Témoins qui posent des affiches à Lachine sont pris à partie par des jeunes et subissent un siège de 5 heures chez un de leurs membres, un bijoutier ; une assemblée est annulée lorsqu'une foule menace le propriétaire de l'établissement où elle devait avoir lieu. (7 novembre) Les Témoins publient Sodome, Gomorrhe and Catholic Quebec dans leur publication Consolation dans lequel ils dénoncent les événements de Châteauguay et de Lachine. Ils distribuent un tract intitulé La haine ardente du Québec. (21 novembre) Le premier ministre, Maurice Le Noblet Duplessis, déclare la guerre à tous les Témoins de Jéhovah à cause du tract La Haine ardente du Québec qu'il déclare séditieux et promet d'arrêter tous ceux qui l'ont distribué.

**1946** (Septembre) Il y a plus de 800 causes intentées contre les Témoins au Québec. Entre **1944** et **1946**, Frank Roncarelli a servi de caution pour la libération de 393 Témoins accusés d'infraction aux règlements de la ville de Montréal ; la valeur totale des cautions soumises par Roncarelli s'est élevée à 83 000 \$. (12 novembre) La Cour décide de ne plus accepter de cautionnement de la part de Roncarelli. (15 novembre) Les Témoins commencent la distribution du tract intitulé La Haine ardente du Québec. (21 novembre) Le premier ministre Maurice Le Noblet Duplessis sert un avis formel aux Témoins et à

Frank Roncarelli d'arrêter la diffusion de ce qu'il considère comme de la propagande séditeuse. (25 novembre) Descente de la police dans une Maison du Royaume des Témoins de Sherbrooke ; la maison appartient à Frank Roncarelli. (30 novembre) Mgr John Dixon, évêque anglican de Montréal publie une lettre ouverte à Maurice Le Noblet Duplessis pour lui rappeler que «dans le domaine de l'application de la loi et de l'ordre, il ne devrait pas y avoir même le soupçon d'atteinte aux libertés civiles et religieuses des individus». (Décembre) Le Témoin de Jéhovah, Aimé Boucher est arrêté à Saint-Joseph-de-Beauce et poursuivi pour libelle séditeux pour avoir distribué la publication La Haine ardente du Québec. (4 décembre) Sous prétexte que l'argent gagné par Roncarelli dans son restaurant possesseur d'un permis de vente d'alcool sert à financer la «sédition», le premier ministre ordonne à la Commission des liqueurs de la province de Québec de révoquer son permis et de saisir toutes les bouteilles de boissons alcooliques dans son restaurant du **1429** de la rue Crescent à Montréal. (20 décembre) Les Comités d'action catholiques de Québec et Montréal félicitent Maurice Le Noblet Duplessis pour les mesures qu'il a prises à l'encontre des Témoins. (26 décembre) L'Assemblée des évêques de la province de Québec émet un communiqué dans lequel elle dénonce les activités des Témoins de Jéhovah. **1947** (Janvier) Les Témoins distribuent de nuit un nouveau tract intitulé Québec, vous avez manqué à votre peuple. (28 mars) Sanction de deux lois proposées par le Gouvernement de Maurice Le Noblet Duplessis qui amendent la Loi des cités et villes et le Code municipal permettant aux municipalités de mieux contrôler sur leur territoire la distribution de matériel imprimé et imposant des peines plus sévères pouvant aller jusqu'à trois mois de prison et 1 000 \$ d'amende. (Octobre) Roncarelli ne faisant plus de revenus suffisants, vend son restaurant de la rue Crescent. (Novembre) Aimé Boucher est trouvé coupable de libelle séditeux par un jury et condamné à un mois de prison. (Juin) Roncarelli intente une action en dommage de 118 741 \$ contre Maurice Le Noblet Duplessis personnellement. **1947** (Au cours de l'année) 1 600 accusations ont été déposées devant les tribunaux contre les Témoins pour infractions à des règlements municipaux et particulièrement en vertu d'un règlement adopté en **1933** par la ville de Québec. **1948** (Novembre) Damase Daviau demande une injonction à la Cour supérieure pour empêcher la ville de Québec d'interférer avec les activités des Témoins. **1949** (8 février) La Cour du banc du roi maintient le verdict de culpabilité de libelle séditeux rendu en novembre **1947**. (9 février) Les Témoins présentent une pétition signée par 625 510 noms dont 70 000 sont québécois demandant une charte garantissant la liberté religieuse. Le premier ministre du Canada fait adopter une loi qui permet à la Cour suprême d'examiner la validité des lois adoptées par les provinces. (5 décembre) La Cour suprême du Canada ordonne la tenue d'un nouveau procès pour Aimé Boucher condamné en **1947** pour libelle séditeux. **1950** (10 mai-17 mai) Audition de l'action en dommage intentée par Frank Roncarelli contre Maurice Le Noblet Duplessis ; Roncarelli est représenté par Francis Reginald [Scott](#) et Albert-Louis Stein et le juge au dossier est Gordon Cecil [MacKinnon](#). (18 septembre) Le juge Léon Casgrain de la Cour supérieure déclare valide le règlement adopté en **1933** par la ville de Québec et qui défend la distribution de publications sans la permission du chef de police. (27 septembre) Laurier Saumur, qui avait été arrêté et accusé 103 fois, reprend l'action abandonnée par Damase Daviau. (18 décembre) La Cour suprême du Canada dans un jugement partagé (5 contre 4) décide que le tract La Haine ar-

dente du Québec ne constitue pas un libelle séditionnaire parce qu'on n'y incite pas à la violence et à la résistance ; en conséquence, elle libère Aimé Boucher condamné en **1947** à un mois de prison pour avoir distribué ce tract.

**1951** (2 mai) Le juge Gordon Cecil MacKinnon accueille l'action en dommage de Roncarelli, et condamne Maurice Le Noblet Duplessis à lui payer 8 123,53 \$ en compensation. (14 mai) Maurice Le Noblet Duplessis interjette appel de sa condamnation et Roncarelli en contre-appel conteste le montant qui lui a été alloué.

**1952** La Cour du banc du roi maintient la décision prise par le juge Léon [Casgrain](#) en **1950** sur la validité du règlement de la ville de Québec ; Laurier Saumur interjette appel de cette décision devant la Cour suprême du Canada.

**1953** (Mai) Le cardinal Paul-Émile Léger encourage les catholiques de son diocèse à combattre les Témoins. (6 octobre) La Cour suprême du Canada maintient le règlement de la ville de Québec, mais lui enlève toute son efficacité contre la propagande religieuse ; 700 causes sont alors abandonnées dont 500 à Montréal et 200 à Québec.

**1954** (12 janvier) Afin de contourner le jugement de la Cour suprême, Maurice Le Noblet Duplessis dépose une loi modifiant la Loi de la liberté religieuse et du bon ordre dans les églises ; intitulé Bill 38, elle est adoptée à l'unanimité ; elle fait des délits de la diffusion verbale, écrite, radiophonique ou télévisée de propos à «caractère outrageant ou injurieux pour les membres ou adhérents d'une profession religieuse». (28 janvier) Le Bill 38 reçoit la sanction du lieutenant-gouverneur et entre en vigueur sur le champ. (29 janvier) L'avocat des Témoins, Glen How dépose une demande d'annulation du Bill 38 et une injonction pour en empêcher l'entrée en vigueur. (Novembre) Audition de la cause Duplessis vs Roncarelli par la Cour d'appel du Québec.

**1956** (12 avril) La Cour d'appel du Québec (les juges Bissonnette, Pratte, Casey et Martineau contre le juge Rinfret) accueillent en majorité l'appel de Maurice Le Noblet Duplessis et rejettent à l'unanimité la demande de Roncarelli. (27 avril) Roncarelli annonce qu'il s'adressera à la Cour suprême du Canada pour faire casser le jugement de la Cour d'appel du Québec.

**1957** (18 juin) La Cour supérieure procède à l'audition de la demande d'annulation du Bill 38 ; Maurice Le Noblet Duplessis est interrogé pendant 3 heures sur les intentions qu'il avait en proposant le Bill 38.

**1958** (2-6 juin) Audition de la cause Roncarelli vs Duplessis par la Cour suprême.

**1959** (27 janvier) La Cour suprême en majorité (6 juges contre 3) maintient l'action de Roncarelli et augmente ses dommages de 25 000 \$ ; ils décrètent que Duplessis a commis un abus de pouvoir en ordonnant à la Commission des liqueurs de retirer le permis de Roncarelli et que le pouvoir de la Commission ne pouvait être exercé que pour des infractions à la Loi des liqueurs et non pour d'autres causes. (11 mars) Duplessis annonce qu'il n'en appellera pas au Conseil privé de Londres de la décision de la Cour suprême du Canada; le Parti de l'union nationale dirigé par Maurice Le Noblet Duplessis émet un chèque de 46 132 \$ en faveur de Roncarelli ; ce chèque ne porte pas la signature de Duplessis. (7 septembre) Décès de Maurice Le Noblet Duplessis à Schefferville.

**1960** (10 août) La loi instituant la Charte canadienne des droits est sanctionnée par le Gouverneur général ; cette charte couvre les matières réservées à l'autorité fédérale par la Constitution du Canada. (23 juillet) Le juge Louis-Philippe Lizotte\* de la Cour supérieure du Québec déclare valide le Bill 38.

**1962** (5 novembre) La Cour du banc de la reine rejette l'appel des Témoins contre la déci-

sion du juge Lizotte parce que selon elle, ils n'ont pas d'intérêt dans ce litige, n'ayant pas encore été poursuivis en vertu de cette loi.

**1964** (28 janvier) La Cour suprême confirme le jugement rendu par la Cour du banc de la reine le 5 novembre **1962** ; selon le plus haut tribunal canadien, l'action dit être consécutive à des dommages, car les actions déclaratoires n'existent pratiquement pas au Québec. Même s'il était valide, aucun Témoin de Jéhovah ne sera à aucun moment poursuivi en vertu du Bill 38.

Cet article parle surtout de l'affaire Roncarelli. Cette histoire démontre que le Cardinal Paul-Émile Léger était vraiment en conflit contre les Témoins de Jéhovah. Vous remarquerez dans la section 1954 de l'article, que Maurice Duplessis, ami du Cardinal, créa le Bill 38. Cette loi enlevait des droits aux autres religions au Québec. C'est à cette époque que des centaines d'enfants comme moi furent expulsés des écoles publiques francophones du Québec.

Après avoir lu cet article de Me Cournoyer, je me suis demandé si ce dernier pouvait m'aider à trouver un document écrit en provenance du Ministère de l'Instruction Publique ou du Gouvernement, concernant les expulsions massives des écoles françaises d'enfants autres que catholiques vivant sur le territoire du Québec. Comme je lui avais déjà envoyé un de mes livres [J'accuse tous les créateurs de ces Dieux assassins], il connaissait jusqu'à un certain point mon histoire. J'ai donc communiqué avec lui à partir de son site. Extrait de mon courriel, l'historique commence de la fin au début de la correspondance.

## Réponse de Jean Cournoyer :

Je ne suis pas un spécialiste non plus. C'est à titre personnel et en soulevant une hypothèse non vérifiée que j'ai répondu à votre courriel. Vous pouvez me citer.

Jean Cournoyer

Jean-Pierre Chabot a écrit :

Bonjour Monsieur Cournoyer,

Je vous félicite pour votre participation à l'émission de Paul Arcand. Comment avez-vous aimé l'expérience ? "Cé com fére du bécik", cela ne s'oublie pas n'est-ce pas ? Une participation régulière serait souhaitable mais seulement si c'est votre vœu.

Je vous fais parvenir ce mot pour vous demander si je peux vous citer dans le livre que je suis en train d'écrire. Je voudrais utiliser l'article que vous publiez sur le web concernant le Bill 38 ainsi que faire la citation que vous m'avez envoyée la semaine dernière concernant les documents que je cherche depuis des années et qui en réalité, n'existent peut-être pas. Le titre de ce futur livre sera : "La mémoire oubliée, le refus de se rappeler" ! Vous comprendrez, que ce sujet est développé par un simple citoyen, moi, et je ne veux pas me faire passer pour un spécialiste.

Bien à vous, Jean-Pierre Chabot

----- Original Message -----

**From:** jean cournoyer

**To:** Jean-Pierre Chabot

**Cc:**

**Sent:**

**Subject:** Re: En provenance du site web

Je me souviens bien de notre correspondance.

Je vois que vous vivez encore cette expulsion des institutions catholiques qu'étaient les écoles du Québec. En 1953, tout était encore sous le contrôle des religions protestantes ou catholiques. Aucun dictat écrit n'était nécessaire pour imposer cette situation, que ce soit par l'Église ou par l'État.

Dès notre enfance, nous étions catalogués dans une religion ou une autre. Nous n'avions aucun choix. Si nos parents étaient catholiques, nous étions catholiques. Si nos parents étaient protestants, nous étions protestants. Si nos parents ne pratiquaient aucune religion, nous étions athées.

L'excommunication de la religion catholique équivalait à la mise aux bans de la société civile. La religion catholique québécoise en était une d'exclusion. Les institutions scolaires civiles étaient catholiques ou protestantes ou juives, elles n'étaient pas laïques.

Il n'y avait aucun besoin de décréter l'excommunication. Le simple fait de ne pas être catholique ou de nier l'être, excluait les citoyens des écoles francophones puisque, au Québec, être francophone équivalait à être catholique et vice-versa.

La foi était gardienne de la langue et la langue était gardienne de la foi.

Si, après une si longue recherche, vous n'avez pas encore trouvé un édit de l'Église interdisant aux non catholiques de fréquenter l'école française (catholique) au Québec, c'est qu'un tel édit n'existe pas. Il n'était pas nécessaire. L'ostracisme latent et sournois suffisait. Et la collusion de l'Église et de l'État servait bien l'une et l'autre.

L'histoire a ceci de constant, c'est qu'elle a tendance à se répéter, mais sous des formes différentes.

JC

Jean-Pierre Chabot a écrit :

Bonjour Monsieur Cournoyer,

Mon nom est Jean-Pierre Chabot. Je ne sais pas si vous vous souvenez de moi. Je vous ai envoyé un de mes livres il y a quelques années. Le titre était : "J'accuse les créateurs de tous ces Dieux assassins". Vous m'avez conseillé de l'envoyer à Michel Brûlé.

Dans ce livre, je raconte entre autre mon histoire d'expulsion des écoles publiques francophones du Québec en 1953. Je peux prouver ce fait car j'ai les procès verbaux en provenance des Archives Nationales du Québec. Ce que je vous demande si c'est possible pour vous, c'est de me dire s'il y a un document connu, en provenance de l'Église Catholique ou du Ministère de l'Instruction Publique, qui donne l'ordre d'expulser les non catholiques des écoles publiques francophones début 1954.

Je sais que c'est arrivé dans toute la Province de Québec mais je ne sais pas qui a prit la décision de le faire. Est-ce que c'est Paul-Émile Léger lui-même ? Je peux faire la déduction mais je ne peux le prouver formellement. Ce que je sais, c'est que dès 1954, il y avait des centaines d'enfants non catholiques qui n'avaient pas accès aux écoles publiques francophones. Avec le temps, ce nombre est devenu plus important et les ethnies se sont greffées à ces expulsions.

Si vous voulez des références concernant cette histoire, faites : [www.leseditionsjpchabot.com](http://www.leseditionsjpchabot.com) et voyez le document "L'Affaire Chabot" dans mon site web.

Merci beaucoup Monsieur Cournoyer. J'espère que vous allez bien. Je vous l'ai déjà dit mais je le répète, je m'ennuis de vos interventions à la radio. J'ai beaucoup appris de vous. Je vous suis redevable.

Bien à vous, Jean-Pierre Chabot

### Chapitre 3

Je viens d'avoir 63 ans. Cela fait plus de 30 ans que je fais des recherches sur mon histoire. Aujourd'hui, j'ai prouvé hors de tout doute, que le Gouvernement du Québec, par Le Ministère de l'Instruction Publique, qui est devenu dans les années 1960 le Ministère de l'Éducation, a outrepassé ses droits en expulsant des écoles francophones des enfants vivant sur le territoire du Québec.

L'affaire Chabot, mon procès, en est la preuve. Le juge Pratte l'a bien expliqué dans le deuxième jugement ci-haut présenté. Malgré tout, quand j'en parle à des gens instruits et québécois, des professeurs de plus de 50 ans par exemple, des historiens, des sociologues, etc., ces gens deviennent mal-à-l'aise et ils me disent tous sans exception qu'à cette époque, les écoles étaient catholiques ! Donc, les autorités étaient justifiées d'expulser des milliers d'enfants des écoles publiques françaises. Les écoles françaises étaient toutes des écoles catholiques. La logique est cruelle, inhumaine. Ces gens d'apparence noble, à cause de leurs croyances discutables, sont encore prêts, aujourd'hui, à défendre des individus qui ont fait beaucoup de mal à des enfants québécois. C'est la bêtise humaine qui se manifeste.

Ces gens sont incapables de critiquer ces agresseurs d'enfants parce qu'ils sont des francophones et des catholiques comme eux.

Un jour, dans un de mes voyages, j'ai rencontré une jeune femme d'environ 30 ans, professeure en philosophie qui venait du Chili en Amérique du Sud. Comme nous avions quelques heures à tuer avant d'arriver à destination, j'ai décidé de lui parler de mon histoire. Je voulais savoir quelle réaction elle aurait, elle qui venait d'un pays étranger et qui était imprégnée d'autres coutumes. J'ai été surpris de sa réaction car je la voyais comme une intellectuelle. Curieusement elle a pris la défense des gens qui m'avaient expulsés des écoles françaises. Bizarre! Bizarre!

J'ai essayé de comprendre le comportement de cette personne mais je n'y arrivais pas. Elle était une femme, donc une mère potentielle, en plus elle était professeure, donc elle savait que les études sont importantes pour la survie et le bien-être d'un humain. Nous arrivions presque à destination et je me suis dit que je devais comprendre pourquoi elle était capable de faire du mal à des enfants. Je la sentais très mal à l'aise mais, malgré tout, je lui ai demandé quand est-ce qu'elle était arrivée au Canada. « Après le coup d'état de Pinochet contre Allende en 1973, mon père a dû se sauver

d'urgence car il travaillait au gouvernement. Moi j'étais bébé.  
» m'a-t-elle dit.

J'ai laissé la dame à l'arrivée et je lui ai dit merci pour la bonne conversation. Elle m'a fait un bonjour gêné. Je me suis dit que je devais réfléchir sur cette expérience pénible pour moi. J'avais de la difficulté à comprendre pourquoi une professeure pouvait être d'accord, fin 1990, avec l'expulsion d'enfants des écoles, pour une question de religion.

Après réflexion, j'ai compris qu'en Amérique du Sud, les citoyens étaient pour la plupart catholiques et très croyants, même si les religieux catholiques leurs avaient fait beaucoup de mal par le passé. Moi, je le savais et j'avais présumé à tort que la prof le savait aussi. Donc, pour elle, j'imagine que l'ordre établi doit être suivi à la lettre. Pour elle, la religion fait partie de cet ordre. Ses parents, expatriés, devaient trouver cela pénible d'être obligés de s'adapter ailleurs, loin de chez-eux. Pour eux, le calme et l'ordre établi devaient être plus importants que les libertés individuelles. Il est probable qu'elle pensait ainsi. Je me suis dit que ce prof était probablement plus blessé que moi par une éducation religieuse qui ne tenait pas compte de la réalité humaine. La dame était incapable de se voir libre sur un plan individuel; quel gâchis ! Les organisations religieuses de toutes sortes condi-

tionnent les croyants naïfs à se jeter dans le précipice et ces derniers acceptent de le faire, comme des lemmings.

Malgré tout, cette expérience me permettait de comprendre davantage les miens. Pour comprendre ce qui se passait avec les émotions de mes compatriotes, les québécois blancs, francophones et catholiques, les « Pures-Laines », même si ces derniers n'étaient pas pratiquants, il fallait que je me déguise en *sociologue* si je voulais trouver une explication valable. Après l'expérience que j'avais vécue avec la professeure de philo, j'ai compris davantage les émotions négatives que vivaient les québécois quand je leur racontais mon histoire. Cette opposition, cette résistance manifestées par les québécois d'origines, pouvaient s'expliquer quand je leur racontais que j'avais été expulsé des écoles publiques francophones du Québec sur une période de 4 ans la première fois, et indéfiniment la deuxième fois.

Les humains intelligents ressentent les choses. Quand ils pressentaient que j'attaquais des individus faisant partie de leur regroupement, des gens qui sont carrément des leurs, ils refusaient spontanément d'aller plus loin dans la discussion. S'ils avaient accepté d'aller plus loin dans le raisonnement, ils auraient été obligés d'admettre que des gens de leur communauté étaient des criminels, pour ne pas dire des

vauriens, et ceci aurait été humiliant pour eux. Mais ce comportement a un nom : « NÉVROSE COLLECTIVE » !

*Dans l'explication que je fais dans cet exemple, une névrose n'est pas une maladie mentale. C'est simplement*

*un problème de comportement plus ou moins important.*

*L'apaisement arrive avec la pris de conscience.*

Je peux comprendre ce malaise ressenti par mes compatriotes, les québécois dits « de souche », blancs, francophones et catholiques, même si ces derniers ne sont pas pratiquants. Malgré tout, il y a eu préjudice grave. J'ai subi des dommages irréparables. Je suis en droit de demander réparation. La honte n'est pas sur moi. La honte est sur l'Église catholique car ses plus grands représentants ont accepté de faire du mal à des milliers d'enfants innocents au Québec. La honte est aussi sur le gouvernement du Québec, cette institution pour laquelle j'ai pourtant le plus grand respect. Je veux qu'elle reconnaisse ses torts. La honte est aussi sur mes compatriotes québécois qui, comme vous l'avez vu en lisant les procès verbaux, se sont conduits comme de vrais « ARRIÉRÉS » en prenant du plaisir à nous expulser de l'école, mon frère Marcel et moi, le 10 décembre 1953.

En 1954, dans toute la province de Québec, la majorité des québécois d'origine a accepté cette injustice envers des enfants innocents! Il faut le faire ! Ce comportement stupide a duré chez le peuple jusqu'au début de 1980. Oui, je comprends que mes compatriotes aient honte ! Il y a même, encore en 2009, de petits groupes de Québécois « attardés » qui veulent garder la religion dans les écoles publiques. Ils sont incapables de comprendre que les religions sont une affaire personnelle. La religion doit se faire dans les maisons ainsi que dans les temples des croyants, pas dans les institutions publiques !

Heureusement, ici au Québec, nous avons commencé collectivement à comprendre en créant un cours d'Éthique et Culture religieuse dans nos écoles publiques. Dans un avenir proche, nos enfants pourront faire la part des choses car ils apprendront l'origine de la pensée religieuse et, par ce fait, l'origine des religions. L'individu qui connaît l'origine de la pensée religieuse évite d'entrer en compétition avec les grands croyants. Il comprend leurs émotions négatives et il laisse aller. Personne ne peut rien contre une « croyance » qui est souvent de la folie pure !

Malgré les dommages qui m'ont été faits, je ne peux pas en vouloir aux citoyens québécois, à ces gens du peuple, pour

la plupart carrément ignorants. Jusqu'à un certain point, eux aussi ont été manipulés par les pseudos élites québécoises. J'en veux aux dictateurs religieux ainsi qu'aux dictateurs politiques; ces individus à l'esprit fermé, incapables de voir l'humanité telle qu'elle est. Ces gens sans envergure qui contrôlaient le Québec de l'époque. Cependant, j'ai de la difficulté à comprendre pourquoi les blancs francophones et catholiques, même s'ils sont non pratiquants, ne peuvent pas faire les liens avec les actions passés et les actions présentes. Les plus jeunes me disent qu'aujourd'hui, ce n'est plus comme dans les années 50 et, du même souffle, ils avouent qu'il faut se séparer du Canada pour rester entre nous, les « NOUS » ! Ils ne se rendent pas compte qu'ils sont prêts à suivre Lionel Groulx qui exaltait la notion « NATIONALISTE » pour garder unis sous une même bannière les québécois : « La langue pour la religion et la religion pour la langue » ! De nos jours, les pseudos intellectuels utilisent la langue française, sans la religion, pour exciter les mêmes émotions chez mon peuple. L'esprit de Lionel Groulx est encore là même si ce dernier est mort depuis plus de 40 ans. Oui, il y a encore parmi nous ces nostalgiques qui veulent revenir en arrière pour revenir à une culture *unique*, comme dans les années 40-50 !

Je crois sincèrement que je dois faire connaître mon histoire aux québécois d'origine ainsi qu'aux nouveaux arrivants, à toutes ces ethnies venues d'ailleurs. Il ne faut pas que ce qui nous est arrivé à nous, des milliers d'enfants innocents, soit oublié. Sinon, il y a risque que cela se reproduise. Souvenez-vous de la fin de l'intervention de Jean Cournoyer quelques pages plus hauts. Il a dit ceci : « L'histoire a ceci de constant, c'est qu'elle a tendance à se répéter, mais sous des formes différentes ». Je suis d'accord avec lui. Donc, essayons collectivement de comprendre ce qui s'est passé et pourquoi.

## **Chapitre 4**

# **AVONS-NOUS ÉTÉ COLLECTIVEMENT DES ARRIÉRÉS** **?**

La question, je la pose !

Je vous présente maintenant le mémoire que j'ai envoyé à la commission Bouchard-Taylor. Il s'insère parfaitement dans le présent document.

## **MÉMOIRE**

*Les accommodements et la névrose collective d'un pourcentage important de Québécois de souche !*

Par Jean-Pierre Chabot

Dans ce mémoire, je serai très incisif, dans un désir de clarté. Je n'ai pas l'intention de provoquer mais je ne veux pas non plus faire de la petite démagogie dans un but de manipulation des opinions. Au Québec, selon moi, nous avons subi assez d'intrigues par le passé et nous en vivons aussi

assez présentement. Donc, je m'excuse d'avance auprès des petites natures.

Mon nom est Jean-Pierre Chabot. Je suis plusieurs fois arrière-petit-fils de Mathurin Chabot, fils de Jean Chabot et de Jeanne Rodé de St-Hilaire de Pothier, au Poitou en France et qui s'est marié à Québec le 17 novembre 1661, à Marie Mésange, fille de Robert Mésange et de Madeleine Lehoux, de Ventouze au Perche, en France. Donc, je peux dire fièrement que je suis un Québécois de souche puisque mon ancêtre est arrivé ici au Canada et, à cette époque, il y avait moins de 1 000 blancs francophones. La sortie naïve des gens de Hérouxville contre ce que nous appelons les accommodements raisonnables ou encore, déraisonnables, fait la démonstration qu'ici au Québec, il y a un malaise important dans notre collectivité. Si ce n'était qu'à Hérouxville que nos « pures laines » manifestaient de la colère contre les gens venus d'ailleurs, les choses auraient pu être prises avec un grain de sel. Mais, le mass média s'est emparé de l'événement et certains journalistes en mal de sensations ont monté en épingle l'affaire des accommodements. Résultat, les médias ont fait un sondage « pan québécois ». Oh! Sur-

prise! Plus de 60% sont contre ce que nous appelons les accommodements ! Question : Sommes-nous xénophobes ?

Les journalistes font de cette affaire leurs choux gras, tellement et si bien que les politiciens voient qu'il y a une réaction émotive importante sur le territoire du Québec. Mario Dumont, embarque avec les gens d'Hérouxville et, grâce à cette prise de position, gagne plus de 40 sièges aux élections. Le futur le jugera sur ce « surfing ». Jean Charest, Premier Ministre de tous les Québécois, y compris des AUTRES, doit absolument essayer de tempérer pour qu'il n'y ait point d'escalade de violence dans les rues des grands centres. Les gens venus d'ailleurs deviennent de plus en plus inquiets. Beaucoup ont vécu du désordre dans leurs pays d'origine et ils espèrent la paix ici au Canada. Jean Charest prend donc la décision de créer une commission sur la problématique des accommodements. Je crois que le Premier Ministre a pris une initiative intelligente mais je ne sais pas s'il était conscient que peut-être, chez nous les « pures-laines », il y avait un pourcentage important de citoyens qui souffraient réellement de xénophobie.

Moi, Jean-Pierre Chabot, je sais qu'un pourcentage important de Québécois souffre de xénophobie et que ce n'est pas

nouveau. Ce malaise vient de très loin en arrière. Comme j'ai été une victime des abus des dirigeants politique et religieux de l'époque, je peux vous dire que la xénophobie, pour ne pas dire la haine, je la reconnais avec ces derniers événements. Je vous dis sans ambages que cette névrose collective inconsciente chez mes concitoyens est d'origine religieuse !

Voici la réalité chronologique. Je suis né le 1<sup>er</sup> mars 1946. À 6 ans, je commence ma première année à l'école numéro 7 à Lamorendière, en Abitibi. Pour une question de religion, en décembre 1953, je suis expulsé de l'école publique. J'avais 7 ans et 9 mois. Un mois plus tard, tous les enfants de la province de Québec dans ma condition sont expulsés à leurs tours des écoles publiques. Mon père, qui considère qu'il est brimé dans ses droits de citoyens, entreprend un procès pour obliger le Ministère de l'Instruction Publique à nous reprendre. Le Ministère refuse et se défend avec acharnement sur une période de 4 ans. Pendant cette période, moi et mes semblables, plusieurs centaines d'enfants, n'avons pas accès aux écoles.

En août 1957, sept juges en Cour Supérieure du Québec, au civil, en arrivent à la conclusion que le Ministère a outrepassé

sé ses droits et que les petits Chabot ont le droit à l'instruction publique comme les autres québécois. J'ai donc recommencé l'école. J'ai eu accès à l'école publique francophone jusqu'en juin 1960. En septembre 1960, comme il y avait une école anglaise dans notre voisinage, j'ai été de nouveau expulsé des écoles publiques francophones. J'avais 14 ans et demi et je me suis retrouvé, moi petit francophone ne sachant dire ni « yes » ni « no », obligé d'aller dans une école anglaise !

Pourquoi cette injustice ? Avec le temps, je me suis rendu compte qu'il fallait poser la bonne question si nous voulions avoir un tableau clair de la réalité. Alors, la première question n'a pas sa place, elle ne fait que provoquer une émotion. La question qu'il faut poser est : « Quelles étaient les motivations *des gens* qui m'ont expulsé des écoles publiques francophones » ? Premièrement il faut identifier « LES GENS ». Le Québec de l'époque était dominé par l'église Catholique. Paul-Émile Léger était Cardinal, donc chef de l'Église. Lionel Groulx était chanoine, donc conseiller des évêques. Aldée Desmarais était évêque d'Amos, situé à environ 50 km de Lamorendière, mon village. Il ne reste que le curé du village et ses pantins. Voilà pour le côté religieux. Pour ce qui est

du *politique*, ce sera court. Maurice Duplessis et son groupe de politiciens serviles à l'Église.

Les élites du Québec de l'époque, que je désigne comme « pseudos élites », voulaient absolument développer une NOTION « distinctive » pour les québécois blancs, francophones et catholiques. Laissez-moi vous expliquer ce que je veux dire par « pseudo élite ». La pseudo élite manipule son environnement humain dans un but de contrôle, contrairement à « L'ÉLITE » qui, elle, fait la promotion de la connaissance dans le but d'aider, dans un but généreux. Cette « pseudo élite », qui dominait les Québécois volontairement maintenus dans l'ignorance, criait à qui voulait l'entendre: « La langue pour protéger la religion et la religion pour protéger la langue » (Citation de Lionel Groulx). Donc, voilà la motivation première des gens qui m'ont expulsé des écoles publiques francophones. Si tout le monde était pareil comme des abeilles, la ruche était facile à contrôler. C'est la raison pour laquelle j'ai été expulsé des écoles publiques francophones et que les gens semblables à moi l'ont été aussi. Dans les années 60, j'avais beaucoup d'amis non catholiques qui étaient obligés d'aller dans des écoles anglaises même s'ils étaient francophones. Il y avait aussi des jeunes

qui étaient catholiques mais ils n'étaient pas québécois, alors ils étaient dirigés eux aussi vers les écoles anglaises. J'ai personnellement connu des Italiens, des Allemands, des Polonais, des Russes, des Tchécoslovaques et des Grecs qui allaient dans des écoles anglaises. Il y avait plusieurs milliers d'enfants francophones exclus des écoles francophones par la « pseudo élite » au moment où Camille Laurin imaginait sa célèbre loi 101. Je répète ma question : Quelles étaient les motivations de ces gens que je nomme la « pseudo élite » québécoise? Réponse : Créer et protéger la *NOTION* de « Société Distincte », transformée en « *NATION QUÉBÉCOISE* » quelques années après le référendum de 1995.

Les gens qui composent ce que j'appelle la « pseudo élite québécoise », sortent tous de grands collèges endoctrinés par l'Église catholique. Les profs les plus éminents étaient carrément des religieux. Encore aujourd'hui, la plupart des politiciens et fonctionnaires en poste viennent de ces académies. Qu'ils le veuillent ou non, ils sont influencés par leur milieu social. Ce sont ces gens qui ont pris la décision de m'expulser des écoles publiques francophones en 1953. Ils ont recommencé en 1960 et ce comportement malsain a

continué jusqu'à l'arrivée de la loi 101. Il faut le faire! Ces gens manipulateurs nous ont expulsés des écoles publiques francophones sur une période de près de 20 ans, nous obligeant à aller à l'école anglaise ! Après cette injustice, ces xénophobes nous obligent à faire le contraire pour sauver la nation ! Bande de « ... » ! Cette névrose inconsciente continue avec la pensée séparatiste. Le tout se tient. Pourquoi cette merde ? C'est pour développer une nation PURE, les « NOUS », comme nous disait dernièrement Pauline Marois. Moi, Jean-Pierre Chabot, même si j'ai été une victime de nos élites québécoises qui ont essayé de me détruire sur le plan des connaissances en m'expulsant des écoles publiques du Québec, je prouve aujourd'hui à ces « hommes nobles » ; je dis « hommes nobles » mais je pense naturellement à un antonyme que je vous laisse, à vous lecteurs, le soin de trouver; que je suis assez intelligent pour développer des concepts valables. Donc, voici mon point de vue concernant la *notion de « nation »*. Pour comprendre ce concept clairement, il nous faut voir l'étymologie du mot. Nation, au sens primaire du terme, vient du mot « *naissance* ». Naissance a un lien avec « *race* », qui a un lien avec « *famille* ». L'origine du mot nation a aussi un lien avec le mot « *naître* ». Vous

voyez, le sens du concept commence à prendre forme. De naître se greffe le mot « *genèse* ». *Genèse* signifie commencement ou début. Si nous remontons la signification étymologique du mot *genèse*, nous nous rendons compte que dans *genèse* il y a le mot « *gens* ». Donc, « *gens* » est relié à « *race* » et à « *peuple* ». Le mot « *engendrer* » est lié à « *genèse* » qui, lui, est lié à « *naître* ». Donc, tous ces mots ont un lien direct avec la naissance, la reproduction : « *engendrer, géniteur, génital, congénital, progéniture, germe, germain, congénère, génération, etc.* Dans ces mots il y a le sous-entendu du lien du sang, de la descendance, de ce qui est inné; de ce qui est en nous au départ, contrairement à ce qui est acquis, à ce que nous allons chercher ailleurs.

Ici, les choses sont claires. Une tribu, petite ou moyenne, peut avoir un lien du sang et cette tribu peut être désignée comme étant une nation. Comme si elle était une famille élargie, il y a le lien du sang ! Par contre, les Québécois éparpillés en Amérique du Nord ne sont pas unis par les liens du sang. Beaucoup d'entre nous venons de France mais la France n'est pas un petit village où les gens se sont reproduits en circuit fermé, comme s'ils étaient des tarés incestueux ! La France est une grande région habitée depuis

plus de 100 000 ans par des humains. Le sang des Français est mêlé, et tant mieux pour eux et aussi pour nous. Or, vouloir développer la notion de nation pour désigner les Québécois est une erreur grossière. Les gens qui veulent le faire sont ce que je désigne comme étant une « chose dégradante », la « pseudo élite » ! Pourquoi vouloir développer ce concept ?

Vous savez, mes amis lecteurs, les hommes ont souvent une faiblesse. Cette faiblesse qui est répandue chez les humains, c'est le désir de contrôle sur d'autres humains. Il n'y a rien de pire que les « pseudos élites » pour essayer de prendre le pouvoir et diriger la « plèbe », trop bête selon eux. C'est évident pour ce genre de narcissique, que la *nation* a besoin d'être guidée. Par qui ? Par eux ! Parbleu !

La névrose collective d'un pourcentage important de québécois de souche, environ 20%, pousse ces derniers à réagir avec ferveur, contre tout ce qui n'est pas « pure laine », comme de bons croyants, même s'ils ne sont pas pratiquants. Je dis que cela touche l'inconscient car la réaction n'a pas de sens. C'est comme si les « pures laines » acceptaient de faire du mal de façon consciente. Les séparatistes sont les responsables de façon implicite de la distinction, de

la différenciation qu'ils veulent faire entre les « NOUS », les « pures laines », et les « Autres », ceux qui sont différents. Moi, j'ai été expulsé des écoles publiques francophones du Québec parce que j'étais différent et cet état de chose a duré jusqu'au début de 1970. Mes enfants ont été brimés dans leur liberté et dans leur fierté jusqu'au début de 1980. Aujourd'hui, ce sont les autres.

Il y a encore de nos jours un reliquat de cette névrose collective inconsciente d'origine religieuse dans notre population. Les « pures laines » ne veulent pas lâcher le morceau et un bon pourcentage d'entre eux voudrait garder l'enseignement religieux dans les écoles. Ils ont beaucoup de difficulté avec la laïcité. C'est bon pour les « NOUS » car ils protègent ainsi, selon eux, leur héritage culturel. En ce qui me concerne, je me passerais bien de la dictature culturelle religieuse que j'ai subie. Les « NOUS » ne semblent pas comprendre que moi et mes semblables avons vécu une injustice honteuse qui retombe sur eux. Ces gens devraient avoir honte pour avoir fait autant de mal à de jeunes enfants. Malgré tout, les héritiers moraux des Paul-Émile Léger et cie se cachent derrière le pan du rideau épais et ils crient avec arrogance : « Vous, vous étiez des païens, tant pis pour

vous espèces d'incultes !» Vous voyez, le manque de compréhension envers les différences est évident entre les « NOUS » et ces gens venus d'ailleurs, les « AUTRES ». La base du mal est le narcissisme et son parent, le manque de « RESPECT » pour les « AUTRES ». Jacques Parizeau, en 1995, insulta les « Autres » en disant que le référendum avait été perdu à cause de l'argent et des ethnies. En réaction à cette citation réellement ressentie par Parizeau, les séparatistes se sont mis à s'entourer de minorités visibles. Mais comment les voient-ils réellement ?

Ces derniers mois, sacrilège ! Le Premier Ministre du Canada, Stephen Harper, a reconnu le Québec comme étant une nation. Les séparatistes, les « Nous », en ont presque fait une dépression. Les « Nous » ne pourront plus partir une bataille avec le Canada anglais, comme ils disent avec haine. Le problème pour les « Nous » avec cette déclaration de Harper, c'est qu'une majorité de québécois intelligents s'est rendu compte que ce concept de nation était plutôt abstrait et très secondaire. Les « Nous » voulaient s'en servir pour faire mal paraître le Canada aux élections ainsi qu'à un prochain référendum. Maintenant, c'est fichu, Harper a été trop brillant. J'espère que cette commission Bouchard-Taylor

poussera les narcissiques « pures laines » à prendre conscience de leurs faiblesses collectives. Si les gens de Hérouxville peuvent enfin percevoir les motivations xénophobes qui les ont poussés à écrire un « code de vie » qui les protégeraient des « AUTRES », c'est déjà une amélioration. Si eux peuvent le faire, d'autres québécois à l'extérieur des grands centres le peuvent aussi. Si cette grande enquête pan québécoise pousse la réflexion des citoyens d'origine à se voir tel qu'ils sont, des gens narcissiques avec des tendances de chauvin, pour ne pas dire de fortes tendances xénophobes, les choses vont alors s'améliorer rapidement. Découvrir nos faiblesses peut être humiliant. Cependant, refuser par fausse pudeur de voir la réalité en face, c'est de la lâcheté ! En ce qui me concerne, je crois que les québécois, à un pourcentage très élevé, plus de 60%, seraient d'accord avec moi s'ils pouvaient lire ce mémoire. Notre intelligence collective nous pousserait à voir la réalité. Notre névrose inconsciente est d'origine religieuse même si nous ne sommes plus pratiquants !

J'ai parlé des « Nous », je parlerai maintenant des « AUTRES ». Les autres sont tous ces gens différents des blancs, francophones et catholiques, communément appelés

« pures laines ». Depuis environ 150 ans, les Canadiens et les nord américains ont lentement essayé tant bien que mal d'instaurer la démocratie comme moyen d'organisation sociale. Selon moi, ce concept d'organisation humaine est le meilleur jamais inventé par l'homme. Pourquoi ? Parce que cette méthode d'organisation des sociétés, des regroupements humains, est gérée par les humains eux-mêmes. Donc, les individus, un à un, peuvent prendre part aux décisions collectives. Les individus deviennent des citoyens de plus en plus autonomes et les libertés individuelles se développent lentement. Quand un humain se sait libre et qu'il a le sens des responsabilités individuelles et collectives, il change automatiquement son environnement pour le mieux, pour le bien de sa collectivité. Imaginez quand c'est toute une ville qui vit cette liberté ! Nous avons ici la chance de connaître cette notion de démocratie. Malgré tout, cela ne fait pas si longtemps. Il n'y a pas 70 ans, ici au Québec, c'était dangereux d'aller voter. Il y avait les « gros bras » qui contrôlaient les bureaux de vote et l'expression de la population était biaisée, plus souvent qu'à son tour. Avec le temps, nous avons réussi à instaurer une formule acceptable pour l'expression de la démocratie. Les citoyens peuvent élire des

représentants de leur choix. Si ces derniers ne font pas leur travail correctement, les citoyens peuvent les critiquer ouvertement et ils peuvent leur demander de démissionner.

Pour les besoins de ce document, les choses peuvent être différentes pour les « Autres », ces gens venus d'ailleurs. Si les gens viennent de pays déjà démocratique, ces derniers n'auront pas de problème à s'adapter à cette forme d'organisation sociale. Cependant, si les « AUTRES » viennent de pays contrôlés par les religieux et que la notion de démocratie leur est inconnue, ou peu connue, il peut y avoir alors des gens qui ne sauront pas comment faire et ils se laisseront contrôler par les religieux. Quand ce sont les imams et les rabbins, ou d'autres dirigeants religieux qui ont le contrôle de la populace, ce n'est pas de la démocratie qui est appliquée, c'est de la théocratie, c'est-à-dire que les croyants doivent obéir absolument à Dieu. Les prêtres qui sont les représentants de Dieu ont le pouvoir absolu et les croyants n'ont rien à dire ! C'est la plus belle dictature jamais inventée par l'homme.

Les religieux de ces pays non démocratiques viennent ici et ils essaient de faire comme chez eux. Je crois qu'il faut laisser au temps le temps de faire son temps avec nos amis ve-

nus d'ailleurs. Avec mon histoire, vous avez vu ce que les religieux québécois m'ont fait. Ils sont allés tellement loin dans les comportements injustes et méprisables que la majorité des Québécois intelligents les ont foutus à la porte à grands coups de pieds au cul ! C'est ce qui arrivera aussi avec les chefs des églises qui veulent vivre comme il y a plus de 1 000 ans. Ces gens, intelligents, les « AUTRES », vont faire comme nous et soyons prêts à leur venir en aide. Malgré tout, ce n'est pas facile pour eux de comprendre qu'ils ont le droit de vivre une liberté individuelle. Les chefs religieux radicaux leurs diront qu'ils font partie d'une nation élue et que l'important c'est la Nation. Les chefs radicaux de ces églises dictatoriales prêcheront au bon peuple qu'il faut développer « l'identitaire collectif ». Ils essayeront de les persuader que la liberté individuelle est mauvaise pour eux. Si des fanatiques de tous acabits réussissent ce coup, ils vont gagner. Mais je ne crois pas qu'ils réussiront car, malgré tout, les humains sont trop intelligents. Il faut simplement leur donner du temps. Pour ce qui est des naïfs qui veulent écouter leurs religieux, il ne faut pas avoir peur de leur dire que leurs comportements sont arriérés si c'est le cas. Notre

pays est un pays moderne et nous refusons collectivement l'esclavage et l'humiliation de nos ancêtres ignorants.

Je termine en dénonçant un comportement étrange de notre part, québécois de souche, nous qui sommes habitués avec une démarche démocratique. Nous sommes prêts à critiquer les « AUTRES » avec leurs comportements serviles envers les religieux. Ici, dans la région de Montréal, fin novembre 2006, le Bloc Québécois, parti séparatiste au fédéral, a fait élire un curé, monsieur Gravel. À un journaliste qui lui posait cette question : « Si vous aviez à juger une situation complexe, est-ce que vous vous en remettiez à l'Église ? », le Curé Gravel a répondu qu'il prendrait sa décision en accord avec l'Église ! Le Curé Gravel est un grand croyant. Il est un étudiant des saintes écritures et quand il doit prendre des décisions difficiles, il s'en remet à Dieu ! Je me dis qu'en politique, sous un système démocratique, les dieux n'ont pas leurs places. Les dieux sont des dictateurs qui ne peuvent pas être critiqués, donc Gravel est un adepte de la théocratie, la dictature de Dieu. Ça ne fonctionne pas avec la démocratie, c'est un non sens.

Je me pose la question : Que veut dire le mot « Taliban » ? Taliban veut dire « étudiant ». Les Talibans sont des étu-

dians « des choses de Dieu ». Si je poursuis la même logique, Gravel est un étudiant des choses de Dieu ! « Tabarnouche » ! Avons-nous été influencés à ce point par le peuple Afghan ?

Si nous sommes collectivement capables de nous comporter en naïfs dans notre démocratie, acceptons le côté crédule des « Autres », du moins jusqu'à un certain point. Malgré tout, moi, Jean-Pierre Chabot, je suis profondément convaincu, que les « AUTRES » sont mes frères humains. J'espère les voir nombreux parmi nous. Mais à cause de mon expérience pénible avec les religieux québécois qui m'ont fait beaucoup de mal, je ne veux pas d'un système politique basé sur la religion. Pour moi, la religion est une chose des plus intimes et cela doit rester dans la maison du croyant et à l'intérieur des murs des temples religieux. Point final !

Jean-Pierre Chabot

## Chapitre 5

C'était le mémoire que j'ai présenté à la Commission Bouchard-Taylor. Vous pouvez me dire que nous sommes en 2009 et que nous ne vivons plus sous Duplessis. Je ne crois pas que les choses soient aussi simples. Je sais que le sujet humilie certains québécois de souche mais je ne suis pas responsable de la stupidité des Maurice Duplessis, Paul-Émile Léger et tous ces autres individus qui ont voulu développer l'intégrisme au Québec. Voici ce que « INTÉGRISME » veut dire selon le Petit Robert : *doctrine qui tend à maintenir la totalité d'un système, spécialement d'une religion. CONSERVATISME : Attitude de croyants qui refusent toute évolution.*

L'intégrisme s'applique parfaitement à ce que nous avons vécu au Québec. Relisez les pages 26, 27 et 28 et vous verrez que même Jean Cournoyer, qui est neutre dans l'affaire Chabot, dit qu'il y avait un ostracisme latent et sournois au Québec et qu'il y avait collusion entre l'Église et l'État. Il ajoute : « L'histoire a ceci de constant, c'est qu'elle a tendance à se répéter, mais sous des formes différentes. » J'ai démontré avec mon procès que j'avais subi les foudres de

l'intégrisme québécois. Cela ne fait peut-être pas l'affaire de certains de mes compatriotes mais je vous relate des faits vérifiables.

Pour les gens qui me disent que ces comportements sont loin dans le passé, je vous dis que mes enfants ont vécu de l'ostracisme jusqu'au début des années 1980. Cette époque n'est pas loin dans l'histoire du Québec, c'est la période du premier référendum de 1980. Donc, c'est hier ! De plus, mes frères et sœurs qui demeuraient à St-Hyacinthe depuis 1964 ont été obligés d'aller dans des écoles anglaises, encore en 1969. Cette école était à Otterburn Park, au coin de la rue Helen et de la route 133, située à environ 30 km de la maison familiale. Ils ne pouvaient pas aller à l'école française de St-Hyacinthe ! Est-ce que vous affirmez que ce comportement était celui d'un peuple évolué ? Si vous me dites oui, c'est que vous êtes *ARRIÉRÉS* ! Je n'ai pas à être poli avec des gens qui ne veulent pas voir la réalité.

Des gens me disent qu'au Québec, les écoles publiques étaient des écoles catholiques et que seulement les catholiques pouvaient les fréquenter. Il faut avouer alors que ces écoles n'étaient pas des écoles publiques. Il n'y avait pas d'écoles publiques au Québec, il n'y avait que des écoles ca-

tholiques pour les francophones ! Est-ce que ce comportement est évolué ? La réponse intelligente est : « Non, c'était un comportement d'ARRIÉRÉS ! Point final ! » Je peux le dire sans honte parce que je suis LA victime.

Avec l'affaire des accommodements raisonnables dans notre province, la grande majorité des québécois d'origine trouvaient que dans certains pays musulmans, les gens étaient carrément rétrogrades, pour ne pas dire arriérés, car ils n'avaient que des écoles islamistes et l'enseignement était refusé aux filles. Il n'y a pas si longtemps, c'était aussi pire ici au Québec. Alors, que dites-vous de ça ?

Je demande donc à mes compatriotes si je devrais être dédommagé pour avoir été tellement écrasé et réprimé par mes concitoyens. Ce que j'ai vécu est un supplice puisque je paye encore aujourd'hui pour mon manque d'instruction. Selon vous lecteurs, combien est-ce que je mériterais en dédommagement ? Maher Arar, Syrien d'origine, qui n'était Canadien que depuis quelques années et qui a été renvoyé dans son pays par les Américains sous de fausses informations de la part du Canada en 2002, a reçu en dédommagement plus de 11 millions de dollars. Pourtant, il n'a souffert qu'un an. Moi, j'ai souffert ma vie durant à cause de ce qu'on

m'a fait, et je suis un canadien de la douzième génération. Selon vous, combien devrais-je avoir comme dédommagement ?

Je vous ai dit plus haut que le cardinal Turcotte, présentement chef de l'Église catholique du Québec, refusait de me faire des excuses publiques. L'amour chrétien pour ces hommes d'églises, c'est une blague, une plaisanterie. Pour ce qui est du gouvernement du Québec, ces gens attendront que je les poursuive et ils étireront le procès jusqu'à ce que je meure. Vous voyez, comme nous disons en québécois : « C'est de la grosse clââsssse ! Oui au Québec, nous sommes évolués en ta-bar-nac ! »

Toutes ces bonnes personnes qui plaident en faveur de l'instruction et qui disent qu'il est important pour les enfants ainsi que pour les adolescents d'aller à l'école ; dans mon cas, ils répètent que c'est différent. Ces gens « nobles » expliquent : « Vous voyez, Monsieur Chabot n'était pas catholique, ce n'est pas de notre faute à nous, québécois d'origine, si ses enfants ont été expulsés ! Les enfants Chabot, ils n'avaient qu'à faire comme les autres, un point c'est tout ! » J'entends encore aujourd'hui ce discours d'arriérés. La névrose collective d'origine religieuse, excitée par les

émotions et les tabous de mes compatriotes, est encore présente parmi nous ! Pourtant, le procès Chabot prouve hors de tout doute que notre expulsion des écoles publiques du Québec était illégale. Donc, ce sont ces gens soit disant biens qui sont des arriérés !

Il n'y a pas que moi qui ai été attaqué par cette névrose collective. Il y a toute cette dérive contre nos concitoyens que nous désignons comme étant « LES AUTRES ». Moi, pourtant québécois d'origine, je fais partie des « AUTRES ». C'est la raison pour laquelle j'ai été exclu du groupe de « pures-laines ». Je ne faisais plus partie des québécois d'origine, des « NOUS », comme a dit dernièrement Mme Marois, chef du parti Québécois. Pour faire partie des québécois d'origine, il fallait être blanc, francophone et catholique. Cependant, depuis environ 30 ans, nous, québécois d'origine, avons jeté à coup de pied dans le cul tous ces religieux dictateurs. Malgré tout, des gens qui font partie d'une pseudo élite séparatiste continuent de manipuler les plus vulnérables en utilisant la langue comme prétexte à développer la notion des « NOUS » ! La religion n'est plus là, mais la névrose collective inconsciente ou presque qu'elle a créée est encore palpable et les séparatistes travaillent en-

core sur ce malaise de nos citoyens blancs et francophones, pour les faire réagir contre les « AUTRES » !

Est-ce que les choses ont vraiment changés ? Moi, Jean-Pierre Chabot, je dis NON ! Je me sers de l'exemple de Hérouxville pour faire mon analyse. Souvenez-vous de Mario Dumont quand il a excité les émotions des québécois d'origine aux élections de 2007 en exploitant les accommodements raisonnables. Les québécois d'origine se sentaient agressés par l'attitude des musulmans et par les juifs hassidiques. Ils ne voulaient pas des « accommodements ». Souvenez-vous, les « pures Laines » ont jeté à coup de pied dans le cul leurs religieux dictateurs il n'y a pas 30 ans. Ils ne voulaient pas collectivement s'en faire imposer par les nouvelles religions qui se comportaient comme les religieux catholiques d'il y a environ 40 ans !

Mario Dumont a exploité cette névrose collective, cette colère inconsciente, en luttant ouvertement contre les accommodements dits raisonnables. Le résultat de cette prise de position contre les « AUTRES » fut qu'il gagna 41 comtés aux élections de 2007, et ceci hors des grands centres, dans des endroits du Québec où il y avait peu d'ethnies venues d'ailleurs. Les québécois d'origine, ne voulaient pas se faire

imposer des choses par nos religieux, encore moins par des religieux étrangers ! Les québécois d'origine, en grande partie, plus de 60% selon un sondage fait dans cette période de l'affaire « Hérouxville », se sont sentis attaqués par nos concitoyens venus d'ailleurs, les « Autres ». Mario Dumont, aux élections suivantes, à l'automne 2008, n'a pas joué sur le nationalisme des québécois d'origine, sujet trop chaud peut-être, et il a perdu plus de 32 sièges. Bizarre ! Bizarre !

Pour démontrer que nous, québécois d'origine, sommes très sensibles, souvenons-nous de la réaction de nos « pures laines », au début de décembre 2008, quand le parti Libéral du Canada s'est associé au NPD et au Bloc Québécois pour renverser le gouvernement de Stephen Harper et que ce dernier a osé critiquer les deux partis canadiens pour s'être associés aux séparatistes, « ces gens qui veulent détruire le Canada ! », disait Harper. Souvenez-vous de la réaction émotive des « pures laines ». Un peu plus et la majorité des québécois blancs et francophones était prête à se séparer dès lors du reste du Canada !

Il est vrai que les politiciens séparatistes ont sauté sur l'occasion pour mettre de l'huile sur le feu, sans compter sur ces gens comme la Société St-Jean Baptiste, les grandes

centrales syndicales, bref, toutes ces organisations qui travaillent pour créer un nouveau pays avec la province de Québec. Pour eux, il faut rester entre nous, les « Nous » ! Vive la société distincte ! Vive la nation Québécoise ! Ce mouvement d'hystérie collective s'est manifesté sur tout le territoire, encouragé par les « grandes gueules » du mass média qui s'en donnaient à cœur joie. Le drame dans cette réaction émotive, c'est que tous ces gens qui veulent rester ensemble dans la province de Québec, en groupe pour ne pas dire en bande, comme une tribu, oublient que le territoire canadien a été développé en premier par les indiens d'Amérique et par les francophones venus de l'est. Donc, le territoire canadien nous appartient à nous aussi, les québécois francophones, avec toutes ses richesses. Nous sommes chez nous, partout sur le grand territoire canadien.

La nation québécoise ne doit pas être exclusive, fermée comme la Nation juive ; fermée comme le Québec des années 40, 50, 60, ... À la sixième page du mémoire que je vous présente un peu plus haut, j'explique l'étymologie du mot Nation (naître). La « Nation », comme la nation juive par exemple, veut dire qu'il y a le lien du sang. Les Juifs sont parents, donc descendants d'Abraham qui fut le père d'Isaac et

ce dernier fut le père de Jacob qui a changé son nom pour celui d'Israël. Les Juifs sont une nation parce qu'il y a, selon eux, le lien du sang. Il n'y a pas ce lien du sang chez les Québécois.

Donc, à ce niveau de réflexion, si nous utilisons le mot « NATION » pour désigner les québécois, nous faisons une erreur. Nous n'avons pas un ancêtre commun. Il n'y a pas chez nous au Québec ce lien du sang comme chez les Juifs. Selon moi, nous pouvons employer le mot « NATION » si nous le voulons mais, dans ce cas, la notion de «NATION » doit être inclusive, c'est-à-dire que la « NATION » doit contenir, tous les citoyens sans exclusion, un peu comme aux États-Unis. Pas seulement les blancs, francophones et catholiques, les « NOUS », comme dit Mme Marois et comme a démontré la xénophobie des années 40, 50, 60, 70 et 80, voire pour certains, jusqu'à maintenant !

La nation américaine est composée de gens de partout sur la planète. Cette NATION n'a pas ce lien du sang comme chez les Juifs. C'est la même chose pour le Québec et, par la force des choses, pour le Canada ! Notre territoire est composé d'humains de partout autour du monde. Nous sommes donc une mosaïque de l'humanité. Claude Dubois

chantait « comme un million de gens, des hommes tous semblables en dedans ». Je crois que les hommes sont tous semblables en dedans. Les légères différences entre humains viennent de nos apprentissages. Alors pourquoi en vouloir à des gens parce qu'ils n'ont pas appris exactement la même chose que nous ?

Les intellectuels séparatistes du Québec voudraient développer chez leurs citoyens la « NOTION » du « COLLECTIF ». Pour eux, les québécois font partie d'un collectif. Dans un collectif, la notion d'individu est inexistante. L'individu, avec sa personnalité propre, l'humain individualisé, n'a pas sa place. Alors les séparatistes du Québec essaient de faire accepter cette notion de « COLLECTIF » chez les québécois d'origine pour mieux contrôler ce collectif. Vous voyez, un collectif ne réfléchit pas et il suit toujours le « leader » sans exception! C'est comme développer la notion de « NATION », avec les liens du sang, « Les Nous », les québécois d'origine, blancs, francophones et tous catholiques, même s'ils ne sont pas pratiquants. Comme vous voyez, les « AUTRES » ne sont pas là !

Je veux faire la démonstration que ce désir de vouloir développer cette notion de « COLLECTIF » est un concept arrié-

ré. Je veux aussi au départ dire que je suis fier d'être un québécois de souche. Dans mon cas cependant, je suis premièrement un humain indépendant, individualisé, et avec ma propre individualité. Ce que je veux dire en utilisant ces mots, c'est que j'ai su développer ma personnalité distinctive.

J'ai compris au début de la vingtaine que je ne pouvais m'identifier à aucun groupe religieux. J'ai grandi avec les Témoins de Jéhovah, mais pour moi ces gens étaient d'une naïveté telle que je ne pouvais pas les prendre au sérieux. Pour ce qui est du catholicisme, les chefs de cette église étaient prêts à faire du mal à de jeunes enfants, donc c'était une religion cruelle.

Les gens croyants que je connaissais avaient tous une façon similaire de se comporter. Quand ils parlaient entre eux, ils avaient tous les mêmes références et ils étaient toujours d'accord, sur les sujets sociaux par exemple. Les références étaient discutées par des hommes d'église et automatiquement des saintes écritures ! Tous les grands croyants que je connais sont incapables de raisonner une problématique à partir d'une réflexion personnelle. Ils ont tous trouvé les réponses à leurs nombreuses questions dans un livre soit di-

sant « SAINT », la bible, la torah et le Talmud ainsi que dans le coran. Et ces gens sont persuadés de savoir tout ce qu'il y a à savoir. Quand ils ont un doute, ils vont voir selon le cas, le curé, le pasteur, le rabbin ou l'imam, et la vérité leur est dévoilée, car les hommes de Dieu les ont guidés. Vous voyez, les grands croyants sont tous pareils comme les abeilles ! Ils ne peuvent et ne veulent pas être individualisés. Avec ces comportements des grands croyants, la notion de « NATION » est facile à développer. La notion de « L'IDENTITAIRE COLLECTIF » est aussi facile à développer. Oui, tout ce beau monde se sent bien dans la ruche ! Parmi eux, pas beaucoup de monde a « SA » personnalité propre. Quelle tristesse! Ils deviennent fusionnés, comme une meute ! Imaginez comment c'est facile pour des « Leaders » malveillants de manipuler ce genre d'individus, prêt à croire à n'importe quelles sornettes ? Si ces gens parlent la même langue et qu'ils ont la même religion, c'est encore plus facile. Alors les manipulateurs ont tout les ingrédients nécessaires pour façonner «UN IDENTITAIRE COLLECTIF », ou encore, « UNE NATION » ! Cette catégorie d'hommes soumis n'a pas développé son individualité, sa personnalité propre ! Elle est donc prête à suivre un gourou

quelconque. Le Québec religieux des années 1950 s'incrute encore parmi « NOUS » chez une partie de mes concitoyens. Heureusement, une grande partie d'entre nous, Québécois, commence à voir la réalité.

Les États-Unis, par exemple, n'ont pas cette problématique parce que dans ce pays, il y a depuis longtemps des gens venus de partout autour du monde. Cette grande diversité chez les citoyens américains, qui est acceptée par la majorité, fait que la xénophobie et le racisme sont mieux contrôlés que dans des pays où il n'y a qu'une race, qu'un peuple dominant, comme au Québec. Certes, les noirs ont été honteusement persécutés mais depuis l'assassinat de Martin Luther King, cette période de racisme stupide, « bête », s'est estompée grandement. C'est comme si une majorité d'américains blancs avaient pris conscience de sa stupidité collective. Il y a encore des racistes radicaux aux États-Unis mais ils sont beaucoup moins nombreux que dans les années 50. La preuve, c'est Barack Obama, un noir, qui a été élu président de ce pays par une majorité de blancs ! Bravo à vous « GENS » de l'Amérique !

Au Canada, il n'y a pas eu de grandes difficultés sociales comme aux États-Unis. Il a bien eu une bataille à Québec en

1759 entre les armées de Wolfe et de Montcalm, bataille qui a été suivie par le traité de Paris en 1763 et qui a fait du Canada un territoire britannique. Cette guerre n'a pas été sanglante comme aux États-Unis et les Canadiens se sont adaptés à cette situation jusqu'à un certain point. Nous n'avons pas fait de guerre de l'indépendance contre l'Angleterre ni de guerre civile comme nos voisins du sud. Le Canada a été un pays stable et parmi les premiers à structurer une démocratie viable dans le monde. La royauté est devenue apolitique et ne sert que le protocole. Ici au Canada, nous nous détacheront probablement dans un avenir proche du représentant de La reine d'Angleterre, le Gouverneur Général du Canada. Pour ce qui est du sénat, la sagesse collective de notre pays poussera probablement « Le Politique » à structurer un sénat élu. Le sénat est essentiel en démocratie car il agit comme un pare-choc contre les abus potentiels du gouvernement qui pourrait passer des lois pouvant nuire aux libertés du peuple. Le sénat sert à étudier ces lois en devenir pour y trouver, s'il y a lieu, des effets pervers qui pourraient désavantager les libertés individuelles et collectives des citoyens. Ces études sont fondamentales car elles préviennent les abus des hommes sur d'autres hom-

mes. Un pays doit être régi par des lois modernes, imaginées par des hommes modernes. Les lois ne doivent pas venir de vieux dieux arriérés de plusieurs milliers d'années. Oui, notre démocratie est en mutation vers quelque chose de mieux.

La réalité historique nous démontre cependant que la haine s'est développée à cause de la situation religieuse au Canada, catholiques et protestants, Français et Anglais. Les sociologues et les historiens auraient pu nous le démontrer depuis longtemps mais ils ont tous, sans exception, refusé de toucher à ce sujet brûlant sauf, selon mes recherches personnelles, Mme Esther Delisle, et peut être aussi les auteurs du Refus Global, il y a près de 60 ans. Ces gens courageux ont été exclus, écartés du milieu public québécois. Les gens du Refus Global n'ont plus travaillé chez eux au Québec et Mme Delisle a été tellement maltraitée par ses pairs qu'elle s'est complètement retirée des recherches historiques canadiennes et québécoises. Elle a laissé tomber aussi ses travaux comme politicologue. Elle s'est retirée au début des années 2 000. Au Québec, il ne fallait pas que des « Pures laines » provenant du milieu universitaire dénoncent les déficiences des « NÔTRES » ! Moi, en tant que victime, je le

peux ! Je me dis aussi que si nous voulons critiquer les autres cultures, nous devons nous critiquer en premier.

Le besoin crée l'organe. Ici au Québec, les universitaires ne pouvaient pas dénoncer nos grands hommes crétins; la « Nature » a donc inventé les « Humoristes ». Les humoristes ont lentement dénoncé les abus de nos religieux dictateurs et en même temps, nos politiciens manipulateurs ! Je me souviens du groupe « Les Cyniques », au milieu des années 1960. Cette méthode en communication est très efficace. Ce sont les premiers, selon mon souvenir, à avoir osé ridiculiser le clergé ouvertement. Souvenez-vous de Paul-Émile Léger qui aimait à parader, pompeux, dans ses habits d'apparat. Il savait qu'il dominait le peuple et il le faisait voir. Sa chute n'en a été que plus rapide, son histoire le démontre. Le ridicule de son comportement a réveillé les plus intelligents d'entre nous, et ces humoristes courageux ont aidé le peuple à ne pas respecter ce qui n'était pas respectable.

Dans sa façon de démontrer la réalité de notre société de tarés, le « stradinaire » Yvon Deschamps, comme dirait Sol, n'a pas trop irrité les québécois d'origine. Au contraire, ces derniers s'amusaient ! Il ne faut pas oublier Rock et Belles Oreilles, avec Guy A. Lepage, Bruno Landry, André Du-

charme, Yves P. Pelletier, et, pendant un certain temps, Chantale Francke. Ce groupe a démontré, entre autres choses, notre névrose collective d'origine religieuse de québécois d'origines, les « tricotés serrés ».

Le Québec a produit beaucoup d'humoristes mais ceux qui ne faisaient que du divertissement ne provoquaient pas de réflexions profondes. Les mots pets, marde, tabarnac, pissette, queue, trou de cul, clito, gosses, etc., faisaient rire les sots, mais ces gens ne faisaient réfléchir personne. Heureusement qu'il y a eu les Daniel Lemire, les Pierre Légaré et d'autres que j'oublie, qui poussaient la critique sociale et permettaient de briser des tabous. Il y a aussi les humoristes partisans, les séparatistes, comme les Zapartistes. Ces gens jouent leur « GAME », et pourquoi pas. Ils en ont le droit, comme moi j'ai le droit de les dénoncer.

Je ne suis pas le seul à penser que l'humour bien fait peut provoquer des prises de conscience extraordinaires, sans provoquer un conflit avec des gens qui se sentent visés. Je me souviens d'un merveilleux film de Jean-Jacques Annaud, « Au nom de la Rose » tourné en 1986, dans lequel jouait Sean Connery et Christian Slater. Ce film démontrait clairement la terreur que l'humour provoquait chez les théoriciens

de l'Église. L'humour tuait dans l'œuf les tabous créés par le clergé lui-même. Le peuple pouvait, avec l'humour, prendre conscience du côté nigaud des comportements religieux.

Dans les pays civilisés, là où les individus ont développé des structures sociales qui leur permettent d'exercer leurs droits individuels, des pays hautement démocratiques comme le Canada, nous pouvons exprimer nos point de vue, souvent interdits par les religieux et les politiciens qui, dans bien des pays, sont les mêmes. Je pense ici aux caricatures de Mahomet. Vous avez vu comment la dictature religieuse d'un certain regroupement islamiste a réagi. Devant l'humour, ces fanatiques religieux ont eu tellement peur qu'ils ont tué des gens. Ils ont agi comme dans le film « Au nom de la Rose ». Il faut faire de la publicité pour que la majorité des musulmans voient ce film. Ils vont être indignés au début de voir des chefs de l'Église chrétiens catholiques se comporter comme des meurtriers. Après réflexion, ils vont reconnaître certains de leurs « leaders » religieux et le principe du djihad (guerre sainte). J'ai comme référence le 11 septembre 2001. Ces musulmans croyants, cette journée du 11 septembre 2001, ont fait la démonstration qu'ils étaient des arriérés en assassinant des hommes, des femmes et des enfants inno-

cents. Ils ne voulaient pas vivre comme dans les années 2 000. Ils ont voulu vivre comme il y a plus de 1 000 ans en utilisant la violence au lieu de la parole. C'est la raison pour laquelle je dis que ces gens étaient des arriérés, c'est-à-dire, loins dans le passé, en arrière, et non vers le futur. Certains musulmans me diront que ces assassins ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'Islam. Je suis d'accord avec eux. Malgré tout, ces assassins du 11 septembre 2 001 ont suivi un ou des imams qui les ont dirigés vers cette action sangui-naire, pour ne pas dire barbare. Il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître. Je demande à mes frères humains musulmans de se dissocier publiquement de ce genre d'individus, même si ce sont des imams qui sont derrière cette philosophie de la terreur.

## Chapitre 6

Je suis rendu à un niveau de réflexion où je dois créer des références avec d'autres événements pour que les lecteurs comprennent mon raisonnement sans se sentir attaqués. J'ai fait la démonstration formelle que j'ai subi des préjudices extrêmes. Mon père aurait dû poursuivre les coupables mais j'ai des raisons de croire qu'il a été menacé. Au milieu des années 50, nous les enfants Chabot, étions trop jeunes pour prendre conscience de ce genre de problèmes; les parents cachaient ces détails pour ne pas nous inquiéter. Malgré tout, je me souviens qu'un jour mon père s'est arrêté au bureau de poste du village, tenu par Monsieur Gérard Boisvert, commissaire à la commission scolaire de Lamorendière, et que des gens ont souillé de fumier les poignées des portières de notre auto pendant que mon père était à l'intérieur du bâtiment. J'ai entendu mon père le raconter à ma mère aussitôt qu'il est arrivé à la maison.

Aux Archives Nationales du Québec, j'ai appris que la municipalité de Lamorendière avait été mise sous tutelle par le gouvernement du Québec car elle n'avait plus les moyens de payer les frais encourus par le procès qu'elle avait provo-

qué. Ces gens devaient être très fâchés d'avoir été humiliés de cette façon. Ils ont été poussés par le clergé à faire un procès contre nous et, quand ils l'ont perdu, ce même clergé les a laissé tomber. Pour se faire payer une dette qui s'approchait de 10 000 dollars – c'était beaucoup d'argent en 1958 - Glen How, notre avocat, a dû faire une saisie sur l'école neuve du village, un gros bâtiment pouvant recevoir une centaine d'élèves. La colère devait gronder chez ces gens que je qualifierais de lourdauds. Je ne peux pas avoir de respect pour de tels dégénérés qui m'ont fait volontairement du mal ! Mon père a décidé de déménager à Val d'Or en été 1960, même s'il avait construit une grande remise à Lamorendière, un an auparavant. Ces événements me font croire que mon père avait déménagé pour notre protection. Probablement qu'il était dangereux pour nous de rester à cet endroit.

L'histoire nous démontre que nous ne pouvons pas faire confiance à des hommes, même s'ils font partie de l'élite. Je vous donne comme référence une autobiographie de Gerry Conlon, réalisée en film par Jim Sheridan en 1994 et interprété par Daniel Day-Lewis. Ce film, « Au nom du père », fait la démonstration que des hommes de loi Anglais et pro-

testants, vers 1974, ont organisé un procès bidon pour inculper de jeunes innocents Irlandais catholiques, jusqu'à 30 ans de prison dans le cas de Gerry Conlon. Conlon a fait 15 ans de prison avant de prouver son innocence et celle de ses amis. Les crapules qui ont organisés ce procès bidon n'ont pas payé pour ce scandale. Malgré tout, Conlon les a dénoncés en écrivant son livre et en faisant un film sur cette histoire. Pour les crapules responsable de cette injustice, nous pouvons dire : « Et vlan! Dans les dents! Espèces de pourritures ! » Gerry Conlon disait à ses amis : « Restez fiers de vous et regardez-les dans les yeux ces gens qui nous veulent du mal. Vous verrez la culpabilité dans leurs regards. » Moi, Jean-Pierre Chabot, je te dis : « Bravo Gerry Conlon ! »

Comme vous voyez, le livre est un bon moyen pour dénoncer des injustices. Le livre permet à l'humanité de s'améliorer car il nous fait voir nos côtés sombres. Comme je vous ai dit plus haut, j'ai des raisons de croire que mon père a été intimidé. Une dizaine d'années avant qu'il ne meure, je lui avais dit que je ferais des recherches sur tous ces événements que j'avais vécus et il m'a dit : « Fais attention, si tu vas trop loin, tu risques de te faire poursuivre ! » Je me suis

rendu compte que mon père avait peur. Depuis 1957, il avait tout en main pour poursuivre le Ministère de l'Instruction Publique et il ne l'a pas fait ! S'il l'avait fait, peut-être que cet argent aurait servi à nous payer l'instruction qui nous avait été volée ?

Un homme averti en vaut deux. Je me suis dit que j'avais été volé par les grands de ce monde, donc que pouvaient-ils me voler de plus? Comme je ne suis pas instruit par leur faute, je n'ai pas d'argent. Alors, ils ne peuvent pas avoir d'argent de ma part ! Ils m'ont fait beaucoup de mal. Oseraient-ils m'en faire encore ? Vous voyez le genre de questions que je devais me poser. J'en suis arrivé à la conclusion que je devais malgré tout frapper fort et dénoncer. Je suis incapable d'être lâche ! Mes proches m'ont dit : « Jean-Pierre, les gens qui t'on fait du mal sont tous morts. Il est trop tard, il n'y a plus rien à faire ! » Mais ces proches me connaissent mal. Les gens qui m'ont attaqué étaient des hommes à la tête de grandes institutions. Les institutions sont encore là ! Il s'agit de l'Église catholique et du Ministère de l'instruction Publique, devenu Le Ministère de l'Éducation au milieu de 1960, donc du gouvernement du Québec. Alors tout est là !

Comme je ressassais tout ça, un jour j'ai revu un film qui m'avait beaucoup intéressé. C'était le film de Sydney Pollack, avec Robert Redford, tourné en 1975, et qui avait pour titre « Les trois jours du Condor ». Redford, faisait le personnage principal, Joseph Turner, nom de code, Condor. C'était l'histoire d'une équipe de la CIA qui analysait des messages et, par mégarde, elle a eu accès à un message particulier qui mettait en difficulté un autre groupe de la CIA. Ce dernier groupe assassin passa à l'action. Heureusement pour lui, Turner était parti chercher les « lunches » au restaurant du coin quand les assassins ont fait irruption dans le laboratoire et tué tout le monde. Joseph Turner entra par la porte arrière et trouva, stupéfait, tous ses amis morts. Il téléphona à un responsable de ses travaux pour lui expliquer ce qui se passait. Ce dernier lui donna rendez-vous mais rendu à destination, il essaya de le tuer. C'est à ce moment que Turner comprit que des membres de la CIA voulaient le faire disparaître. Il était en situation précaire car des professionnels voulaient le tuer. Comment un gratte-papier comme lui pourrait-il s'en sortir vivant? Comme il ne pouvait se fier à personne, sa seule façon de s'en sortir était de faire connaître son histoire à tout le monde. Après des recherches intensi-

ves, il trouva un journaliste du New York Times prêt à publier toute l'histoire. C'est ce qui le sauva. Quand l'histoire devint publique, le groupe d'assassins fut pris et tout finit bien pour Turner.

C'est ce que j'ai fait. J'ai créé ma propre maison d'éditions sur le web. [www.leseditionsjpchabot.com](http://www.leseditionsjpchabot.com). Mon histoire est grand public depuis des années. Si des gens veulent me bâillonner, il est trop tard. Des intellectuels de partout au Canada et aux États-Unis, en Afrique et en Europe, ont eu accès à mes documents. Le présent livre que je suis en train d'écrire, c'est la même chose que mes autres documents, mais cette fois avec plus de références vérifiables. Je veux aussi créer des liens qui permettront aux lecteurs de comprendre davantage ma pensée, mon message. Je veux faire connaître mes recherches et découvertes au monde. Je veux dire à l'humanité qu'il est collectivement temps de prendre conscience de l'origine de la pensée religieuse, si destructrice dans certains cas !

## Chapitre 7

Je continue en disant aux lecteurs que je suis en difficulté avec un PARADOXE. J'ai affirmé au début de ce livre que les croyances doivent être SACRÉES. Mais dans les faits, cela n'a pas de sens que toutes les croyances soient sacrées ! Malgré tout, il faut absolument respecter les croyances des autres, c'est sacré ! Le paradoxe est là car nous savons tous qu'il y a des croyances qui sont de l'absurdité. Alors, pourquoi est-ce que les croyances doivent être sacrées ? Parce que c'est l'individu vivant qui a des croyances et c'est sa vie qui doit être SACRÉE ! L'individu doit être respecté dans son intégralité. Ainsi, la vie humaine devient SACRÉE !

La situation est complexe. Je dois respecter l'individu et en même temps lui dire : « Ta croyance sur ce sujet est pour moi complètement farfelue ! » Moi qui suis un individu à l'esprit ouvert, je peux facilement me faire dire ce genre de phrase. Malgré tout, je connais des gens qui sont complètement incapables de se faire contrarier sur leurs croyances. La plupart des grands croyants des trois religions monothéistes, le Judaïsme, le Christianisme et la religion Islamique,

sont incapables de supporter l'incertitude. Depuis le début de la création de ces religions, les grands prêtres de chacun de ces regroupements ont créé la notion de certitude, le dogmatisme ! Donc, j'écrivais tout à l'heure que les croyances doivent être sacrées ! Si c'est le cas, je dois croire aux croyances des autres si je ne veux pas les brusquer ! Je suis encore devant le PARADOXE !

Devant ce problème, je suis obligé de raisonner, de me servir de mon intelligence. Je dois remonter le temps jusqu'au début, avant la naissance de ces croyances bizarroïdes. Je dois le faire sans être explicite, sans donner des détails très précis, sinon, ce livre aura plus de 1 000 pages. Vous lecteurs, devrez faire des recherches dans des ouvrages spécifiques, réalisés par des spécialistes.

Je remonterai le temps d'environ 100 000 ans. En ce temps lointain, il y avait une période glaciaire qui se développait sur toute la terre, surtout dans l'hémisphère nord. Les hommes de la préhistoire, venus d'Afrique de l'est, des endroits que nous appelons aujourd'hui la région des grands lacs, se sont déplacés lentement vers le nord jusqu'en Égypte. De là, des groupes se sont dispersés vers l'ouest de l'Afrique, au sud de la Méditerranée. D'autres groupes sont montés vers le

nord à l'extrême est de la méditerranée jusqu'en Turquie et vers le Caucase. De là, certains d'entre eux se sont dirigés vers l'ouest, l'Europe, et d'autres sont partis vers l'est, l'Orient. Ainsi, les hommes ont pu se disperser sur toute la terre car il y a environ 60 000 ans, à cause de la grande glaciation, le niveau des mers avait suffisamment baissé pour permettre aux humains de traverser par exemple entre la Russie et l'Alaska, ce qui a permis à ces derniers de se disperser aux Amériques. Les individus qui se sont dirigés vers le sud de l'extrême Orient ont traversés la chaîne d'îles qui étaient reliées par des bandes de terre en ces temps-là, jusqu'en Australie. La boucle est bouclée, nous voilà partout sur notre planète bleue, nous les humains. Nous sommes loin du pentateuque de la bible, de la création du « Grand Tout » par le dieu des Juifs, « YHWH », par le dieu des Chrétiens, « l'Éternel » et par le dieu des islamistes, « Allah »; ces trois petits dieux apparus sur la terre il y a environ 3 000 ans.

Je crois que je viens de fâcher les grands croyants des trois religions monothéistes. Alors je vous dis à vous, grands croyants, si je dois respecter vos croyances, pourquoi est-ce que cela serait différent pour vous ? L'hypothèse que je viens de développer ci-haut est basée sur des recherches

scientifiques vérifiables. La création des dieux mentionnés ci-haut n'est pas vérifiable, point final. Il s'agit d'une croyance. Pour ce qui est de moi, je dis que les croyances sont souvent incroyables; je veux simplement croire ce qui est vérifiable.

Développons ensemble un argumentaire. Les trois religions monothéistes commencent la vie humaine il y a environ 6 000 ans, avec la création d'Adam et Ève. Les grands dieux, bons et généreux, environ 1 000 ans plus tard, décidèrent de tuer tous les humains en faisant un déluge universel; comme c'est intelligent ! Seul Noé, son épouse, ses trois fils et leurs femmes, survécurent en construisant un gros bateau, l'arche. Ils se retrouvent après le déluge quelque part au nord de l'Irak ou au sud de la Turquie. Sem, fils de Noé, plusieurs fois arrière-grand-père d'Abraham, est le père de la lignée sémite. Les Sémites, c'est-à-dire les descendants de Sem, sont tous ces gens qui pourraient être les ancêtres des peuples du Proche et du Moyen Orient. Dans l'argumentaire que je suis en train de développer, Abraham est le personnage clef. Il est, selon les trois religions monothéistes, l'ancêtre des Hébreux, petite tribu nomade située dans l'ouest de la mer Morte.

Ici, je veux faire remarquer aux lecteurs que les personnages dont nous sommes en train de parler sont morts très vieux. Tous ces hommes, jusqu'à Noé, ont vécu environ 800 ans. Les fils de Noé, dont Sem, ont vécu environ 600 ans. Abraham aurait vécu 175 ans. La question intelligente se pose donc : Est-ce possible? Si vous faites partie des grands croyants, vous répondrez : « OUI, bien sûr, c'est écrit dans tous les livres Saints ! » Si vous vous servez de ce que vous avez entre les deux oreilles, c'est-à-dire de votre cerveau, vous vous dîtes que c'est de la foutaise imaginée par des humains balourds, ignorant leurs environnements restreints et élargis !

Faisons un test ensemble. Avant le déluge, les humains mouraient très vieux, à plus de 600 ans. Alors, ils pouvaient procréer à partir de la vingtaine. Donc, imaginons les descendants d'Adam avoir 4 enfants. S'ils ont vécu plus de 600 ans, ils en ont sûrement eu beaucoup plus ; mais pour le besoin de la réflexion, imaginons qu'ils n'en ont eu que 4 par personne. Partez de la première génération, Adam et Ève, 4 enfants, les 4 enfants auront chacun 4 autres enfants, ce qui fait 16 enfants. Ce n'est pas beaucoup d'enfants pour des gens qui vivent plus de 600 ans n'est-ce pas ? Continuez ce

calcul jusqu'à 475 ans. La population humaine aurait dépassé 17 milliards. C'est 11 milliards de plus qu'aujourd'hui! Foutaise! Les livres sacrés disent que les eaux du déluge ont dépassé l'Everest ? Si c'est le cas, où sont passés ces eaux ? Foutaise !

Si nous nous servons de notre intelligence, nous arrivons à la conclusion que ces personnages lointains sont des créations mythiques. Ils n'ont jamais existé. Ils sont l'invention des écrivains qui ont vécu probablement il y a moins de 3 000 ans. Ces écrivains ont tout imaginés et les gens qui ont suivi ont créé, avec ces contes farfelus, la première religion monothéiste, le Judaïsme.

Continuons à raisonner cette controverse. Nous avons les références vérifiables qui nous disent que les hommes de ce lointain passé ne vivaient pas très vieux. Alors, les premiers humains à avoir vécu un âge raisonnable selon les livres sacrés auraient vécu il y a moins de 3 000 ans, donc après le roi Salomon. Tous ces personnages ayant vécu avant le roi Salomon seraient des personnages mythiques, des personnages qui n'auraient jamais vécu, des personnages idéalisés par les écrivains dans le but de créer une nation et une religion, un regroupement qui développerait le collectif et détrui-

rait l'individualisme. Voyez toutes les religions monothéistes, elles ont toutes étouffé l'individualisme qui est pourtant la base des libertés de l'individu. Pour ces religions, seul le collectif compte. Avec ce concept se développe la plus belle dictature jamais inventée par l'homme, la dictature de Dieu et les prêtres prennent le contrôle de ces humains primitifs ! Bande de ...

Voici la réalité dans ce raisonnement complexe. Adam n'a jamais existé. Noé n'a jamais existé, donc le déluge universel n'est jamais venu. Si Noé n'a jamais existé, comment a-t-il pu avoir un fils du nom de Sem? Donc, Sem n'a jamais existé et il n'a pas pu mourir vers 600 ans ! Alors la lignée de Sem n'a jamais vécu. Donc son arrière-petit-fils, Abraham, n'a pas pu naître ! Si Abraham était un personnage mythique comme ses ancêtres, il n'a pas pu être le père d'Isaac. Donc Isaac n'a jamais vécu et il n'a pas pu être le père de Jacob, qui aurait changé son nom pour celui d'Israël ! Donc, Israël n'a jamais vécu et, si c'est le cas, il n'a pas pu avoir 12 fils, les pères des 12 tribus d'Israël ! Cette histoire qui a permis à des hommes manipulateurs de créer la première nation choisie par « LE » dieu des juifs n'est qu'une arnaque !

Dans un but d'honnêteté intellectuelle, nous devons continuer l'analyse. Si Abraham n'a jamais existé, il n'a pas pu engendrer Ismaël avec sa concubine Agar. Donc, Mahomet n'est pas son descendant ! Si Abraham n'a jamais existé, il ne peut pas être l'ancêtre du roi David, donc Jésus de Nazareth n'est pas un juif descendant de David ! Donc, les religions chrétiennes sont une arnaque comme la religion juive ! C'est la même chose pour l'Islam qui base ses croyances sur les deux autres religions! Vous comprenez pourquoi je vous dis que j'ai affaire avec un « PARADOXE » ! Les croyances, si elles sont acceptées en bloc (DOGMES), sans possibilité de critiques, d'évaluations, il y a création d'invraisemblances. Donc, les croyances doivent être respectées, mais l'expression « SACRÉES », dans le sens de « DIVIN », n'a pas sa place dans ce qui appartient à l'homme, au profane, à ce qui est vérifiable.

Ici je dois corriger l'expression que j'ai utilisée au début et je dois dire que les croyances des croyants de partout doivent être respectées, mais je comprends que c'est « l'individu » qui doit être respecté dans sa liberté de croyances. Comme j'ai démontré plus haut, les croyances des trois religions monothéistes n'ont pas de sens pour moi. Je dois malgré tout

respecter les « individus croyants » de ces religions ! Si je ne le fais pas, je ferai comme ces croyants et je les détesterai parce qu'ils sont différents de moi ! Un athée humaniste comme moi ne peut pas se permettre d'être méchant comme les croyants qui s'entretuent depuis toujours. Tout ce que je demande aux croyants c'est de faire leurs petites affaires chez eux et dans leurs temples. Les lieux publics ne sont pas là pour servir les religieux dictateurs et naïfs.

Comme vous voyez, je mets en doute les dieux des trois grandes religions monothéistes, le dieu du judaïsme, le dieu du christianisme et ses sous-groupes, ainsi que le dieu des islamistes. Tous ces dieux pour moi n'existent pas et ils ont été inventés par des hommes il y a environ 3 000 ans. Plusieurs me diront que ce n'est pas important. Moi je crois que c'est très important. Présentement, des hommes s'entretuent pour ces histoires farfelues. Le plus triste dans cette affaire, c'est que ce sont des frères qui s'entredétruisent. Souvenez-vous de ce que j'écrivais quelques pages plus haut. Les dieux des grandes religions monothéistes, pour les croyants, auraient créé l'humanité il y a environ 6 000 ans. Cependant, la science moderne d'aujourd'hui fait la démonstration que les hommes modernes habitaient toute la terre il y a 40 000

ans! Il y a 100 000 ans, les hommes habitaient l'est et le nord de l'Afrique, la région de la Palestine en remontant jusqu'au Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne, et aussi vers l'ouest de la Turquie, vers l'Europe ainsi que vers les grands fleuves, le Tigre et l'Euphrate, ce qui leur donnait accès à l'Extrême Orient. Vous voyez, nous sommes loin de l'histoire d'Abraham d'il y aurait environ 3 800 ans. Les hommes de partout voyageaient depuis plus de 100 000 ans sur ce territoire avant les sémites, y compris les Hébreux ! La folie des hommes qui ont créé la religion judaïque, c'est qu'ils ont créés la notion de la nation élue par Dieu ! Leur dieu donnait la terre sainte, la Palestine, aux fils d'Israël, qui en réalité n'ont jamais existé. Cette croyance plaisait aux Juifs qui revendiquaient ces territoires mais ce n'est qu'une croyance. Comme je le disais un peu plus haut, le plus triste dans cette affaire, c'est que les islamistes croient aussi en cette histoire d'Abraham. Les chrétiens aussi croient en cette histoire d'Abraham. Pourtant, Abraham et toutes ces histoires racontées dans les livres pseudos sacrés ne sont que pure invention ! Ces territoires appartiennent aux humains qui y habitent depuis plus de 100 000 ans !

Ce fut une erreur des pays démocratiques, aidés par les Nations-Unies, d'avoir implanté Israël sur le territoire de La Palestine. Malgré tout, ces gens étaient de bonne foi. Ils ont pris leur décision en fonction de leurs croyances en provenance du pentateuque, c'est-à-dire de la religion des Hébreux. La réalité, c'est que la religion des Hébreux est basée sur des contes, des chimères comme je l'ai démontré plus haut. Personne ne peut prouver le contraire. Tout cela est une question de CROYANCE ! Or, les habitants de ce territoire s'entretuent à cause d'un document donné à Abraham, qui est un personnage mythique, par un dieu inventé par des hommes ignorants qui cherchaient des réponses à leurs nombreuses questions ! Les autres regroupements humains impliqués dans cette aberration sont aussi des croyants du pentateuque.

Les chrétiens et les islamistes ont les même CROYANCES que les juifs concernant les soit disant documents du pentateuque qui sont les cinq premiers livres de la bible. Dans ce contexte, je ne crois pas que les pays développés puissent exiger d'Israël de s'autodétruire. Tout ce beau monde, qui croit en des inepties comme le pentateuque, doivent aujourd'hui vivre avec leurs décisions. Nous les humains avons

inventé des religions et des dieux, bref, DES CROYANCES INCROYABLES ! Nous devons collectivement en prendre conscience !

Il nous faut alors vivre avec nos décisions. Israël a été créé de toute pièce le 14 mai 1948. Ce fut une réaction émotive de la part des responsables de cette décision, après avoir pris conscience des actions abominables du fou allemand Adolf Hitler, d'exterminer des gens sur des questions ethnique et religieuse; je comprends que les Juifs méritaient notre aide. La solution, selon moi, c'est de reconnaître la réalité de part et d'autre. Israël pourra avoir son territoire pour des raisons de croyances historiques, croyances partagées par tous les belligérants, mais il serait souhaitable que ce territoire ne puisse pas être agrandi. Je crois que de part et d'autre, les humains doivent prendre conscience qu'il y a des CROYANCES INCROYABLES ! Il ne faut pas tuer des humains en se basant sur des CROYANCES. Je respecte tes croyances à toi l'humain, mais ce qui est « sacré », ce ne sont pas tes croyances, c'est TA VIE !

## Chapitre 8

Je n'oublie pas que le titre de ce livre est *La mémoire oubliée ; le refus de se rappeler !* Ce que je suis en train de développer comme réflexion a un lien avec les comportements méprisables des dirigeants religieux et politiques Québécois. Comme avec le judaïsme, les leaders religieux québécois, avec Lionel Groulx en tête, ont structuré le concept du nationalisme. Pour créer la notion de « NATION », les organisateurs de notre société québécoise intégriste se sont comportés comme la lie de notre peuple. C'est la raison pour laquelle nous avons été expulsés des écoles publiques francophones du Québec, mon frère Marcel et moi. Pour réussir leur coup, ces religieux qui s'infiltraient dans le milieu politique au Québec s'organisaient pour exclure les « AUTRES » qui n'entraient pas dans la bergerie comme des moutons. Je suis l'être vivant québécois qui est en train de le prouver.

Malgré tout, depuis le début je me suis trompé sur un aspect particulier dans mon raisonnement. Quand j'ai écrit qu'au Canada, nous sommes un pays multiculturel et qu'il est souhaitable que le Québec soit aussi multiculturel, j'ai refusé de voir une facette importante à mon diamant. Ma réflexion

n'avait pas été assez profonde pour voir tous les impacts que ce raisonnement pouvait impliquer. Il y a des effets pervers à organiser le multiculturalisme dans un pays. Plus haut, je glorifiais le multiculturalisme des États-Unis. Il faut que je revoie ce concept avec vous lecteurs.

Premièrement, je veux expliquer que je n'ai pas accepté cette philosophie dans un but de manipulation. Je n'ai pas voulu faire de basses flatteries à des gens venus d'ailleurs dans le but de me lier d'amitié plus facilement avec eux. J'ai développé cette amitié très loin dans mon passé, au moment où j'ai été obligé de fréquenter toutes ces ethnies venues d'ailleurs quand, en automne 1960, j'ai été expulsé la deuxième fois des écoles publiques francophones et dirigé vers les écoles anglaises. Dans mon adolescence et comme jeune adulte, j'ai été exposé à des ethnies variées, comme vous avez pu le lire dans le mémoire que j'ai envoyé à la Commission Bouchard-Taylor. Contrairement aux québécois d'origine, blancs, francophones et catholiques, je n'ai pas perçu chez ces gens venus d'ailleurs des adversaires. Au contraire! Je me suis rendu compte qu'ils étaient comme moi. Ils voulaient simplement répondre à leurs besoins de

survie immédiate et se payer ce qui leur était accessibles, dans la mesure du possible, tout comme dans mon milieu.

N'oubliez pas que j'ai été répudié par mon peuple, les québécois d'origine. N'oubliez pas non plus que mes compatriotes souffraient de xénophobie. J'en suis la preuve vivante. Alors il est normal dans ces circonstances que je me sois rapproché de gens qui étaient aussi victimes de la xénophobie québécoise. Vous n'avez pas besoin de parler longtemps avec ces immigrants pour comprendre le rejet qu'ils ont vécu. Ils ne s'ouvrent pas facilement mais quand la confiance se crée, ils peuvent raconter des souvenirs pénibles. Heureusement, depuis environ 25 ans, ce genre de rejet s'estompe de la part de nos « pures laines ». Les plus jeunes n'ont donc pas pris conscience de ce comportement rétrograde.

Donc, la notion du multiculturalisme est pour moi une notion que j'ai développée par générosité. Les québécois d'origine rejetaient facilement ces « voleurs de job », comme ils disaient. Moi qui comprenais ces gens souvent démunis, j'ai développé très jeune la notion du multiculturalisme. Pour moi, cette façon de voir les choses était une façon d'être généreux envers les immigrants. C'est comme si je leur di-

sais bienvenue ici dans mon pays, vous êtes aussi chez vous tout comme ces autres immigrants car nous sommes un pays composé de plusieurs cultures. Nous sommes multiculturels. C'était une façon de dire qu'ils étaient les bienvenus et qu'ils étaient comme nous. Cependant, dans les années 60 et 70, je n'avais pas assez d'instruction pour verbaliser cette notion; je la ressentais, simplement. Je crois que Pierre Elliott-Trudeau avait accepté cette notion du multiculturalisme au Canada, pour les mêmes raisons que moi. Sa mère était Anglaise, il a donc été exposé jeune à d'autres cultures. C'est probablement la raison pour laquelle il a développé le bilinguisme et la notion du multiculturalisme au Canada. Cela a été fait par générosité.

Nous, Canadiens, savons que nous vivons dans un pays de droits. Grâce à notre démocratie, les citoyens ont des droits individuels. Pierre Elliott-Trudeau, en 1982, incorpora La Charte des Droits à la Constitution Canadienne. Cette Charte donne beaucoup de droits aux citoyens. Au moment où cela fut fait, il y avait une motivation généreuse envers les citoyens. Malgré tout, avec le temps, La Charte des Droits aménagée avec le multiculturalisme a créé un effet pervers, indétectable à ce moment-là.

Comment cela se peut-il ? Permettez-moi de répondre à cette question à ma façon, c'est-à-dire sans ménagement pour les petites natures hypocrites et sournoises. Vous comprendrez qu'il y a le lien multiculturel et Charte des Droits. Au début, la notion du multiculturalisme avait comme motivation la générosité. Naturellement, La Charte des Droits a été créée dans un but généreux aussi. Donc, deux notions qui donnaient plus de liberté aux citoyens canadiens. Tout ceci est louable, n'est-ce-pas ? Oui, c'est louable mais ce ne sont pas tous les hommes qui sont respectables et qui ont de la dignité. Je suis l'être encore vivant qui est en train de le prouver. Souvenez-vous des injustices qui m'ont été faites par des québécois d'origine, des personnalités soit disant respectables !

Avec le temps au Canada, l'immigration a prospéré, heureusement. Pour un homme comme moi, qui aime le multiculturalisme, tout est bien. Les gens venus d'ailleurs apportent avec eux toute sorte de choses intéressantes à découvrir. Prendre ce qui est beau, venu de partout autour de la terre, c'est extraordinaire, c'est de l'enrichissement pour tous. Les gens qui nous aident à les découvrir deviennent nos amis. Pourtant, depuis une quinzaine d'années dans notre pays,

des individus que je pourrais comparer à nos Lionel Groulx, à nos Paul-Émile Léger et à tous les amis religieux de ces derniers ont trouvé une terre d'accueil, le Canada. Comme je vous l'ai écrit plus haut, c'est ici que le multiculturalisme trouve son côté pervers.

Ici au Canada, nous avons structuré un pays hautement démocratique avec le temps. Tout n'est pas parfait mais un jour, avec le génie des citoyens, nous y arriverons. Cette « qualité » que nous avons développée dans notre pays a été découverte par des gens manipulateurs et ils s'en servent comme si c'était une de nos faiblesses collectives. Cette chose que ces gens perçoivent comme si c'était une de nos faiblesses, c'est notre Charte des Droits que Pierre Elliott-Trudeau nous a léguée ainsi que la notion du multiculturalisme.

Qui sont ces gens qui nous manipulent ? Ce sont les religieux intégristes venus d'ailleurs, ce sont les Paul-Émile Léger et cie venus d'Orient qui veulent garder le contrôle sur des croyants naïfs, des croyants qui ne sont pas encore prêts à faire comme nous avons fait au Québec il y a environ 30 ans, c'est-à-dire de jeter à grands coups de pied dans le cul tous ces dictateurs religieux. Bref, ces religieux intégris-

tes comparables à nos Paul-Émile Léger, ce sont des gens arriérés qui veulent vivre comme il y a trois mille ans dans le passé.

Quand je parle de ces individus, je tourne autour du pot. Je veux vous faire dire les mots avant moi. Par exemple, je ne parle pas des centaines de religions chrétiennes venues du catholicisme. Ces religions, y compris la religion catholique en Europe ainsi qu'en Amérique du nord, moins en Amérique du sud cependant, se font critiquer directement par nous et, quand les représentants de ces églises vont trop loin, ils sont dénoncés publiquement et peuvent être mis en accusation devant les tribunaux. Dans nos pays démocratiques, les citoyens ont des droits et ils peuvent se faire respecter individuellement. Ils peuvent dénoncer publiquement les dirigeants politiques et religieux, ils peuvent même les poursuivre devant la justice.

Alors qui sont ces « gens » qui n'ont pas de respect pour les institutions créées par les hommes dans les pays démocratiques ? Ce sont les représentants religieux fanatiques de l'Islam intégriste qui laissent leurs pays d'origine car ils veulent suivre leurs émigrés afin de s'assurer que ces émigrants restent fidèles aux lois islamiques. Un musulman est musul-

man à vie. Il n'a pas le droit de changer de religion. S'il le fait, il risque d'avoir une « Fatwa », qui est un avis prononcé la plupart du temps, par un imam. La Fatwa la plus connue en occident est celle prononcée contre l'écrivain Rushdie qui était un appel à tuer ce dernier parce qu'il avait, selon eux, écrit des versets sataniques. Dans ce contexte religieux islamiste, Rushdie n'avait pas le droit de s'exprimer. Voilà la base des problèmes dans les pays démocratiques. Les fanatiques religieux accompagnent des gens, souvent malgré eux, et ils les considèrent comme étant leur possession. Ils obligent ces individus à vivre comme dans leur pays d'origine, avec les lois religieuses prescrites dans leur pays, comme la « Charia » et le « Djihad » s'il le faut.

Bien sûr, il n'y a pas que l'islam qui se manifeste avec fermeté, il y en a bien d'autres. Malgré tout, le 11 septembre 2001, nous en occident, avons été lâchement attaqués par des islamistes intégriste qui pratiquaient le « Djihad » contre nous. Malheureusement, les musulmans vivant parmi nous n'ont pas osé dénoncer ouvertement ces meurtres commis lâchement contre des innocents. Ceci est un fait incontestable. C'est comme si les musulmans vivant parmi nous avaient eu peur des représailles s'ils manifestaient leurs dé-

s'accords contre leurs intégristes prêts à tuer comme si c'était le djihad, c'est-à-dire la guerre sainte des musulmans. Ce fut une forme d'insensibilité de la part de ces gens venus demeurer avec nous. N'oubliez pas que vous êtes les citoyens de vos nouveaux pays d'adoption, il vous faut alors démontrer votre patriotisme. Votre nouvelle patrie vous donne les mêmes droits qu'à nous, vous avez donc les mêmes responsabilités que les citoyens d'ici et vous devez prendre soin de votre nouvelle cité, dans le sens de nouveau milieu social. Vous avez les mêmes responsabilités que nous envers votre nouvelle patrie. Cependant, le problème pour les gens qui ont toujours vécu dans un pays de dictature religieuse, c'est qu'ils ne savent pas qu'ils ont des droits individuels. Ils ont peur de s'exprimer et ils se taisent. Quelle tristesse !

Je dis bien qu'il y a des fanatiques religieux qui viennent dans les pays démocratiques (demos = peuple et kratos = pouvoir), donc dans des pays gouvernés par le peuple. Mais ces religieux fanatiques travaillent toujours pour instaurer les lois de leur dieu! Quand ce sont les dieux qui gouvernent par l'intermédiaire des grands prêtres, la démocratie est impos-

sible. C'est toujours, et ceci sans exception, de La DICTATURE RELIGIEUSE !

J'écrivais plus haut que La Charte des Droits, combinée au multiculturalisme, devenait une faiblesse chez nous. C'est que les adversaires de la démocratie se servent de cette Charte des Droits pour exiger des changements dans notre façon d'organiser notre société. Il y a un pourcentage de gens venus d'ailleurs qui laisse leurs pays d'origine pour améliorer leur situation et, rendus ici, curieusement, veulent introduire les façons de vivre de leurs pays d'origine, souvent des pays sous dictature religieuse. C'est là que nous devons revoir la notion du multiculturalisme et ne pas glisser vers l'absurdité avec notre Charte des Droits. Les gens qui veulent vivre comme dans les pays de dictature religieuse devraient au moins avoir la décence de rester chez eux ! Dans nos pays démocratiques, les immigrants ont les mêmes droits que nous mais ils ont aussi les mêmes devoirs ! Je crois qu'il faut développer davantage l'idéologie, le concept du citoyen. Les immigrants devraient s'engager à devenir des citoyens à la place de se voir comme étant une culture particulière, avec des droits particuliers. Le mal, si je peux employer l'expression, c'est qu'il y a des immigrants

qui refusent de devenir des citoyens comme nous. Pourtant, c'est cela qui serait l'idéal. Voyons l'étymologie du mot *citoyen*. Je me sers du dictionnaire « Le Petit Robert, langue française, édition 2002 ». Celui qui appartient à une cité. 1) Le citoyen en reconnaît la juridiction, est habilité à jouir, sur son territoire, du droit de cité et est astreint aux devoirs correspondants. 2) Habitant d'une ville. 3) Être humain considéré comme personne civique, qui a un rapport à la cité. Le contraire de citoyen est barbare et étranger, sujet. Donc celui qui n'est pas citoyen n'a pas de rôle à jouer dans la société et n'a pas de droit. L'immigrant doit accepter son rôle de citoyen s'il veut rester avec nous.

Comprenez-vous ce que je veux dire ? Ce dernier paragraphe expose la notion de citoyen en opposition avec multicultural. Le multiculturalisme, dans un pays comme le Canada d'aujourd'hui, à cause d'une certaine immigration hautement religieuse, a tendance à aider les individus qui le souhaitent à s'exclure jusqu'à un certain point des devoirs et responsabilités correspondants aux habitants d'une cité. C'est dans ces circonstances que les ghettos se forment. Les « GHETTOS » sont ces rassemblements dans des quartiers très restreints d'individus appartenant à un seul groupe.

Ces gens s'isolent des autres citoyens de la cité et, par ce fait, n'ont pas accès aux droits et aux responsabilités des citoyens. Par exemple, les juifs hassidim dans la région de Montréal.

Moi, Jean-Pierre Chabot, j'ose le dire car j'ai été une victime de ce genre de religieux dictateurs. Ici au Québec, il y a 50 ans, les religieux catholiques se comportaient comme nos nouveaux religieux fanatiques venus d'ailleurs. Moi j'ai perdu mes droits de citoyen parce que je n'étais pas catholique. Nous aussi au Québec avons été des arriérés ! Heureusement, nous, citoyens québécois, nous nous sommes débarrassés de nos dictateurs religieux, fin des années 70 et début des années 80, et nous avons choisi une organisation sociale humaniste, avec un gouvernement démocratique et non pas avec une dictature religieuse comme avant !

Les comportements humains changent très lentement. Au Québec, nous avons jeté nos religieux à la porte mais certains d'entre nous sommes encore sous l'emprise d'émotions négatives, probablement d'origine religieuse. Voyez comme c'est facile pour le mouvement séparatiste d'exciter les émotions des québécois. À tel point que les blancs, francophones et catholiques, surtout les gens des

régions éloignées des grands centres qui se perçoivent différents des autres humains vivant parmi nous depuis toujours. Un pourcentage important de Québécois d'origine ont de la difficulté à comprendre leurs comportements sociaux. Alors il ne faut pas être surpris que les ethnies venues d'ailleurs aient elles aussi de la difficulté à saisir les nuances de notre organisation sociale. Elles ne peuvent pas faire mieux que nous les « pures laines ». Cela fait plus de 30 ans que nous nous sommes débarrassés de nos religieux et nous sommes encore pris avec ces émotions négatives. Alors laissons au temps le temps de faire son temps.

En 2006, j'ai décidé de faire une étude de certains comportements reliés à notre xénophobie québécoise de « pures laines ». J'ai donc fabriqué un panneau de 130 centimètres de long et de 30 centimètres de haut que j'ai installé sur un support d'auto. Ce panneau, fixé fermement comme les panneaux publicitaires des autos de livraison, me permettait de voyager partout à la vitesse de croisière. Sur ce panneau blanc, j'avais écrit en noir cette phrase en français d'un côté : « Je suis un Québécois fier d'être Canadien ! » De l'autre côté en anglais : « I am a Québécois proud to be Canadian ! » J'ai voyagé dans la province de Québec et en Ontario sur

une période d'environ quatre mois avec ce panneau sur le toit de ma voiture. Je voulais voir les réactions des gens. Comme prévu, j'ai été déçu d'un petit pourcentage de Québécois. Dans la région de Drummondville, sur l'autoroute 20, un camionneur m'a fait une queue de poisson à la hauteur de ses roues arrière avec son semi-remorque. Si je n'avais pas été aux aguets, il m'aurait heurté et envoyé dans le champ. Cet homme aurait pu nous tuer tous les deux, mon épouse et moi. Comme il a vu que je m'en étais tiré, il a quitté l'autoroute à la sortie suivante. Son camion était lettré en français. Ce québécois, probablement xénophobe, ne pouvait pas supporter qu'un autre québécois comme lui exprime publiquement son appartenance à la société canadienne. Sa névrose l'a poussé à faire un geste de fou. Je l'ai laissé aller. Il m'avait fait un beau message de haine. Cet imbécile n'avait plus rien à m'apprendre. J'ai continué ma route vers Québec. Je n'ai plus eu de réaction violente de la part des usagers de la route ce jour-là, sauf des réactions de surprise et d'embarras. Je suis revenu vers Montréal en passant par Trois-Rivières. Avant de rentrer chez moi, je mettais un panneau qui cachait le message. Je ne voulais pas que ma famille soit éventuellement agressée.

Je me souviens qu'une autre fois, en me dirigeant vers Montréal sur le Pont-Jacques-Cartier, à quelques minutes d'intervalle, des gens m'ont dépassé en criant des injures à mon endroit et en faisant des gestes grossiers. Merci les « totos » de m'avoir démontré que vous n'étiez que de petits stupides incapables d'accepter les points de vue des autres. Pour vous, il faut que tout le monde soit pareil comme des abeilles ! Cette journée-là, je me suis rendu à Ottawa et je suis revenu chez moi en soirée, en passant par le côté du Québec, Montebello et St-Eustache. La plupart des réactions des gens qui ont vu mon message était un petit sourire gêné, comme s'ils refusaient de s'impliquer.

Une autre journée où je me dirigeais vers Québec par l'autoroute 20 pour me rendre dans la Beauce, je me suis encore fait faire une queue de poisson par un poids lourd lettré en français. Cette fois-ci cependant, le chauffeur n'a pas voulu nous tuer. Il n'est entré brusquement devant nous qu'à une distance de quelques mètres. Ce n'est pas agréable de voir le derrière d'un camion de quatre mètres de haut surgir brusquement devant vous. Encore là, ce québécois ne pouvait pas accepter mon point de vue sans s'exprimer avec violence. Comme il y avait un autre gros camion qui me sui-

vait, j'ai dit à mon épouse : « Regarde Francine, je vais faire un test avec cet autre camion. Je vais ralentir pour qu'il me dépasse ». Elle m'a dit de faire attention car qui sait ? Je lui ai dit que je ferais attention. J'ai donc laissé passer le poids lourd devant moi. Le camion était lettré en anglais et plaqué de l'Ontario. Quand il fut rendu en avant de moi, j'ai fait quelques appels de phares pour lui indiquer qu'il pouvait revenir sur sa droite sans danger. Le chauffeur a fait comme si je n'étais pas là et est entrée devant moi beaucoup plus loin. Je n'avais donc pas eu de réaction de sa part. J'ai donc pensée que ce chauffeur ne lisait pas le français et comme c'était le côté gauche du panneau qui était en français, il n'a pas pu savoir ce qui était écrit. J'ai décidé de le dépasser pour qu'il puisse lire le côté droit, celui écrit en anglais. Je l'ai dépassé lentement pour m'assurer qu'il puisse lire le panneau et, rendu devant lui, j'ai accéléré pour rentrer à ma droite. Comme je voulais avoir une réaction, j'ai ralenti à nouveau. Sans hésitation, le chauffeur m'a dépassé rapidement et aussitôt que je lui ai fait les appels de phares, il est revenu à sa droite devant moi et il s'est mis à faire clignoter ses lumières arrière plusieurs secondes comme si elles dansaient. Je vous avoue que j'ai été ému par cette approbation

sans parole. C'était un chauffeur anglophone de l'Ontario; merci mon ami.

En bout de ligne, j'ai décidé de laisser tomber cette expérience. J'avais la confirmation que chez mes compatriotes québécois, il y avait un pourcentage de xénophobes, un autre pourcentage qui refusait de s'impliquer et le dernier groupe qui était d'accord avec moi mais qui me disait : « Vas-y mon gars, t'es capable ! » Donc la seule façon de faire passer le message chez nous, c'est avec notre DÉMOCRATIE ! J'ai donc emmené mon panneau publicitaire aux frontières du Québec et de l'Ontario et, à un kilomètre environ des frontières ontariennes, près de Hawkesbury, je l'ai placé entre les deux routes de la 17, en diagonale, afin que le message soit visible des deux cotés de la route, puis j'ai placé deux drapeaux à côté du panneau, un du Québec et un du Canada, cousus ensemble, en symbole de l'union. Le panneau est resté là environ 10 jours et il est disparu. Des gens de la région l'ont-ils récupéré ou l'ont-ils détruit ? Jamais les journalistes n'en ont dit mot, comme pour garder secrète une histoire qui dérange.

C'est une forme de censure de la part de notre pseudo élite. Les média actuels croient qu'ils peuvent contrôler toutes les

informations. Ils se croient investis du pouvoir divin, eux savent ce qui doit être dit, pas les autres ! Ils font comme il y a 2 000 ans à Rome ; ils donnent des jeux. L'ensemble des média donne beaucoup de divertissements et peu d'informations pertinentes à l'éducation. Certes, ces dernières années, il y a des réseaux éducatifs qui sont apparus mais c'est trop peu. L'ensemble des média réguliers ont leurs programmations de divertissement et il ne reste plus d'espace temps pour l'éducation populaire et spécialisée. Heureusement, les nouvelles technologies dans le monde des média vont permettre au peuple de démocratiser l'information. Quand cela sera fait, fini le contrôle par des gens qui croient tout savoir ! Des gens qui croient que le peuple est trop idiot pour développer une réflexion soignée et sophistiquée.

Pourtant, ces narcissiques des médias n'ont peut-être pas complètement tort. Beaucoup de gens sont attirés par des stupidités dans le monde des médias. Pourquoi ? J'espère que ce n'est pas parce que les humains sont trop stupides collectivement, comme semblent le croire les média actuels. Néanmoins, nous ne nous en sortirons pas sans l'utilisation des médias. Ce qu'il faut, c'est que le peuple apprenne à

s'en servir. Il ne faut pas laisser cet outil merveilleux entre les mains des manipulateurs à la conscience élastique. Par exemple, aux dernières élections fédérales en 2008, nous, Québécois d'origine, nous nous sommes laissés manipuler comme des enfants crédules par les séparatistes du Bloc Québécois. Je sais que c'est leur rôle de promouvoir la séparation au Québec mais c'est mon rôle à moi, le citoyen, de dénoncer les manipulations qui ont comme but de briser mon pays pour des raisons que je considère irrationnelles.

En automne 2008, Le Bloc s'est servi d'artistes québécois pour exciter les émotions négatives des « pures laines ». Le Premier Ministre Harper a été naïf en disant qu'il devait couper dans certains contenus artistiques qui coûtaient trop cher. Harper aurait dû être plus explicite et dire exactement où il voulait couper et pourquoi. Il avait de bonnes raisons pour le faire car il y avait vraiment abus de certaines organisations structurées pour « gober » des subventions payées par nous, contribuables. Nous avons vu au début des années 2 000 que ce genre d'organisations pouvait abuser du système avec ce que nous avons appelé « le scandale des commandites ». Il y avait donc de l'argent public à sauver à ce niveau.

Je crois qu'au début, la proposition de Harper avait été acceptée par la majorité des citoyens; les gens voulaient qu'il y ait un meilleur contrôle des dépenses publiques. Malgré tout, coup de théâtre de la part du Bloc : Les séparatistes ont vu l'occasion de se servir des artistes spécialisés en manipulations. *Les artistes veulent à tout prix exciter les émotions, c'est leur rôle. Leur but n'est pas d'aider l'intelligence à se manifester mais plutôt à créer des émotions.* En automne 2008, Michel Rivard et un groupe d'amis, aidés par des séparatistes purs et durs, ont préparé un « sketch » qui faisait la démonstration (*FAUSSE*) que les Anglais détestaient les Québécois et qu'ils voulaient faire du tort à nos artistes Québécois d'origine. Au Québec, notre névrose collective inconsciente à pris le dessus et Stephen Harper y a laissé des plumes. Les artistes ont aidé le Bloc séparatiste à garder le pouvoir au Québec.

Ils ont le droit de le faire mais nous, citoyens, devons en prendre conscience. Si nous refusons collectivement de faire cet effort, nous nous ferons manipuler. Nous accepterons encore de ne nous servir que de nos émotions pour prendre des décisions importantes, et la raison, l'intelligence, passeront en dernier. C'est ce qui est arrivé avec le « sketch » de

Michel Rivard ! Après les élections, la majorité des Québécois s'est rendu compte qu'elle avait été manipulée mais dans ce cas, pour un pourcentage important, ce n'était pas grave. C'était le Bloc qui l'avait fait pour notre bien ! Le Bloc, lui, a le droit ! Le Bloc, lui, est bon avec « NOUS » puisqu'il est là pour nous protéger contre les maudits Anglais ! Ici, je débarque de la galère de la haine !

Je ne crois pas qu'un parti séparatiste puisse aider les Québécois. Je crois que les motivations profondes des séparatistes du Québec sont basées sur les mêmes motivations que les Lionel Groulx, Paul-Émile Léger, Maurice Duplessis et autres. Ce que voulaient tous ces individus autoritaires, c'était de garder les Québécois sous leur tutelle pour mieux les contrôler afin que toutes ces personnes conformistes restent toutes pareilles, comme des abeilles ! Ainsi la ruche était facile à contrôler. Vous voyez, le lien se fait avec mon histoire, l'Affaire Chabot ! Pour garder la nation québécoise pure, saine et parfaite, les nationalistes politiques et religieux ont enlevé des droits à certains de leurs concitoyens. Au Québec, il fallait que tout le monde soit blanc, francophone et catholique. Je le répète, c'est ce que je suis en train de prouver !

Je me dis que nous les « pures laines », et je m'inclus là-dedans jusqu'à un certain point, avons fait la démonstration publique que, dans un passé récent, nous avons été des arriérés. Depuis environ quinze ans cependant, les choses commencent à changer. Suite à la déclaration spontanée de Jacques Parizeau en 1995, quand il a dit que la perte du référendum était due à l'argent et aux ethnies, il disait en clair que nous les blancs, francophones et catholiques, même si nous n'étions pas pratiquants, avons voté pour la séparation du Québec d'avec le reste du Canada. Les « AUTRES », tous ces gens venus d'ailleurs, communément appelés « les ethnies », se sont dissociés de nous, Québécois, selon Jacques Parizeau.

Vers 2005, des intellectuels séparatistes avoués commencèrent à parler dans les médias de la notion de l'identitaire collectif. Pour ces intellectuels, il faut absolument que les Québécois se voient comme un collectif. Vous voyez, les Québécois doivent se voir comme « UN » ! Finie la notion d'individu. Toi l'individu, avec ton nom et ton numéro d'assurance sociale unique, tu n'existes plus ! Tu fais partie de la ruche. C'est ça l'identitaire collectif. Ces pseudos intellectuels essayent de créer la notion de NATION en imitant le

peuple Juif. Il est vrai que les juifs se sont créés une identité unique mais voyez toutes les souffrances que cela leur apporte. Compte tenu que les religions sont basées sur des fables, mourir pour des comptes à dormir debout n'est pas souhaitable.

Mme Marois, qui est devenue Chef du PQ, identifia les Québécois d'origine sous le vocable des « Nous »! Les « Nous », ce sont les « pures laines ». Les « Autres » ne sont pas dans la communauté tricotée serrée. C'est le sous-entendu. Il y a les *Nous et les Autres*. Le collectif comprend qui, selon les séparatistes ?

Parizeau a démontré que sans les « autres », le référendum ne passera jamais. Les séparatistes ont donc besoin des « autres ». Il a fallu qu'ils changent leur stratégie. Il faut qu'ils fassent semblant d'aimer les « Autres » pour avoir leurs votes. Depuis le référendum de 1995, vous voyez des gens des minorités visibles chez les séparatistes Québécois. Ces gens sont là pour influencer leurs semblables à voter pour la séparation au prochain référendum. Les « Autres », avec leurs votes, feront que nous pourrons rester entre nous au Québec, nous les « pures laines ». Quelle galère de la haine!

Un pourcentage important de mes compatriotes me disent qu'avec mon discours, j'essaye d'affaiblir le peuple Québécois. Ces gens sont comme ces mères lâches qui disent à leur petite fille abusée sexuellement par leur père de ne rien dire. Il ne faut pas que quiconque ne le sache car cela briserait la famille et ce serait un scandale si le monde le savait. Vous voyez le genre ? Je devrais me taire et ne pas raconter à mon peuple ce que les chefs d'État Québécois m'ont fait subir comme calvaire !

Je ne veux pas humilier le peuple Québécois; il s'est humilié lui-même. Je le démontre dans ce livre. Ce que je fais, c'est raconter mon histoire et dénoncer les injustices qui ont été faites à mon endroit ainsi qu'à des milliers d'autres ! C'est un fait vérifiable. Je vous demande, à vous les Québécois indignés par ma démarche, est-ce que je mérite un dédommagement pour tout le mal qu'on m'a fait ? Les arriérés parmi vous, les « pures laines », crieront : « Va te faire foutre espèce d'imbécile! Tu n'étais pas catholique, tu n'étais qu'un païen ! Ben bon pour toi ! » Vous reconnaissez-vous, les xénophobes ?

Heureusement aujourd'hui, ce genre de Québécois est peu nombreux. Malgré tout, mon histoire vérifiable dérange.

Pourquoi ? La réponse est simple mais honteuse. Dans notre société qui a été trop longtemps fermée envers les autres, une névrose collective inconsciente d'origine religieuse s'est développée chez un pourcentage important d'entre nous, Québécois d'origine. La honte retombe sur une catégorie de politiciens qui exploitent cette faiblesse collective pour avoir les votes de ces gens afin qu'ils puissent prendre le pouvoir politique. Je n'ai pas de mots pour exprimer mon mépris envers de tels manipulateurs. C'est ce que je dénonce aussi.

Moi qui ai vécu ces injustices, avec le temps, j'ai vu aller les organisateurs de notre société et je me suis rendu compte que les politiciens québécois canalisent la colère de ces derniers contre les « Autres ». Vous savez, ces êtres méchants qui ne sont pas comme nous, les « Nous ». Chez nous au Québec, il y a un regroupement de politiciens entouré de pseudos intellectuels influencés par les Lionel Groulx et cie qui sont en train de créer de toute pièce une « nation » comme chez les Juifs. Voyez ce qui se passe en Palestine au moment où j'écris ces lignes. La création d'une nation qui exalte un groupe humain homogène de la même religion et de la même langue n'est pas souhaitable. Voyez ce qu'un

regroupement homogène peut faire contre les « Autres » ! Souvenez-vous de mon histoire et regardez ce qui se passe en Palestine. Il ne faut pas développer DES NATIONS, il faut développer L'HUMANITÉ ! Pour ce faire, il faut accepter toutes les ethnies et accepter ce que les Américains appellent nation mais, NATION ÉLARGIE, dans le sens de regroupement d'humains qui acceptent la notion de citoyen, c'est-à-dire qu'ils se voient comme des Patriotes dans leur pays d'adoption, dans leur territoire cosmopolite qui est un échantillon de l'humanité. Il ne reste que des humains qui veulent vivre en fraternité les uns avec les autres, sur un territoire donné.